



COMITE SYNDICAL

Mardi 14 octobre 2025
LAMASTRE



Ordre du jour :

- 1. Actualités**
- 2. Castagnades- Présentation de l'enquête de fréquentation par l'Ardèche Tourisme**
- 3. Bilan du plan Pierre sèche**
- 4. Révision de la Charte : intervention du bureau d'étude Stratageo sur l'évaluation de la Charte 2014-2029 et retour sur l'enquête auprès des élus**
- 5. Programme d'actions**
 - Convention EAC Val'Eyrieux -Art en création à Saint Agrève
 - Appel à projet Planisols : Accompagnement à une sobriété foncière
- 6. Fonctionnement**
 - Débat d'orientation budgétaire 2026
 - Renouvellement de la ligne de trésorerie
 - Achat de parcelles à Issamoulenc
 - Vente de bois
 - Désignation des représentants Parc au Réseau La Trame en transition
- 7. Dates et points divers**



APPEL A TEMOIN



BOYER Jacques, 75 ans

Individu signalé disparu depuis dimanche 05.10.2025
Parti du Cros de Géorand 07510.

SIGNEALMENT :

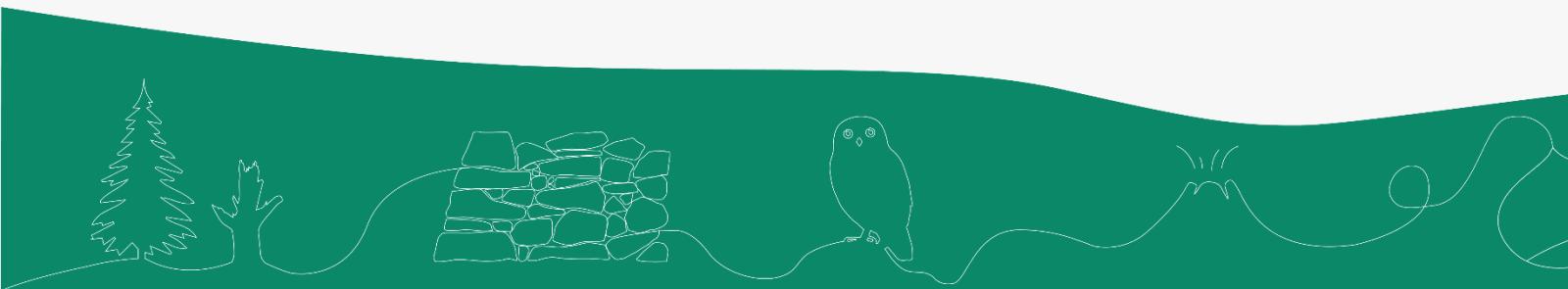
Homme aux cheveux bruns courts, barbe grisonnante, mesurant 170 cm,
55-60 kg, yeux verts.

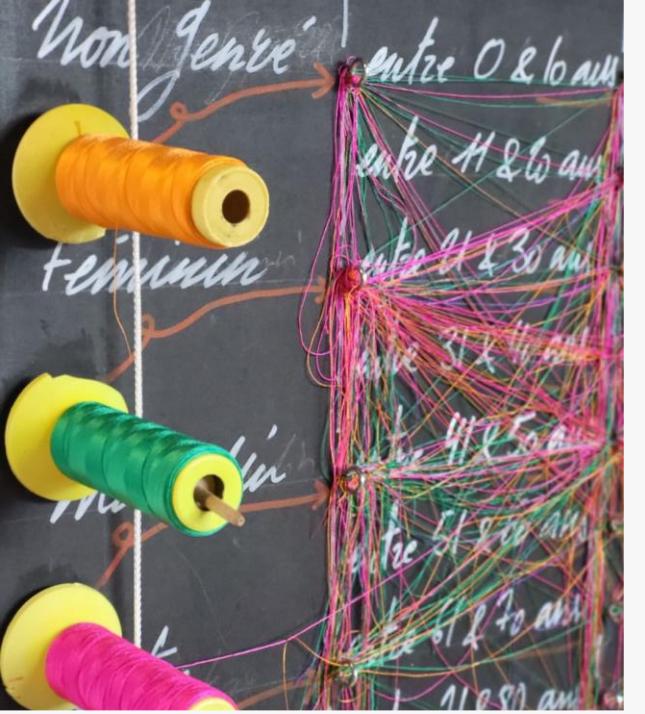
Il présente la maladie de Parkinson

Il est parti chercher des champignons vêtu d'une veste de pluie verte foncé,
d'un jogging noir, d'une casquette blanche et noir et de bottes vertes.

CONTACT : Si vous disposez d'informations permettant de le Localiser, veuillez contacter immédiatement la gendarmerie de LANARCE (04.66.69.46.01) ou composez le 17

1/ Actualités du Parc





Expo CE FIL QUI NOUS RELIE

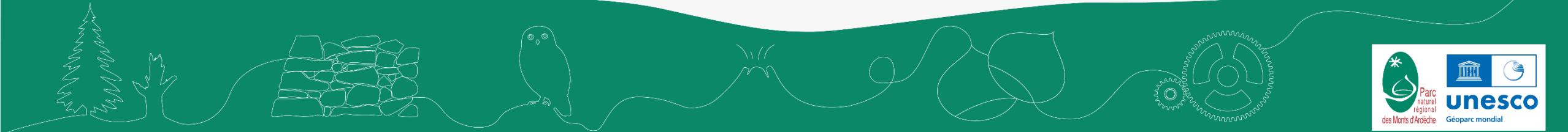
maison du Parc

été 2025

Et aussi aux vacances d'automne

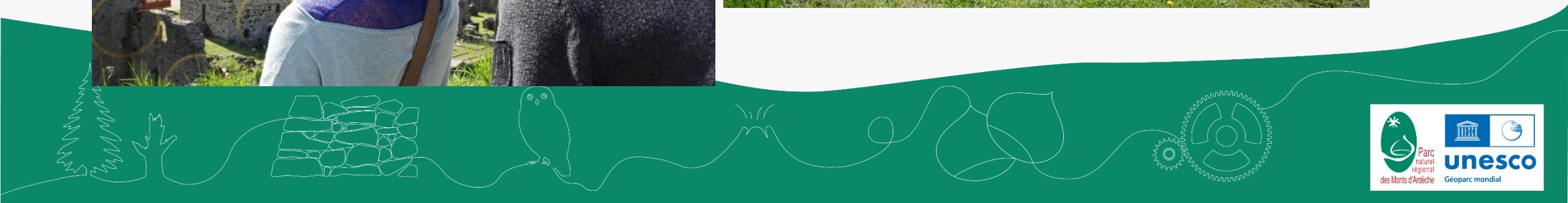


Nouveaux aménagements Maison du Parc



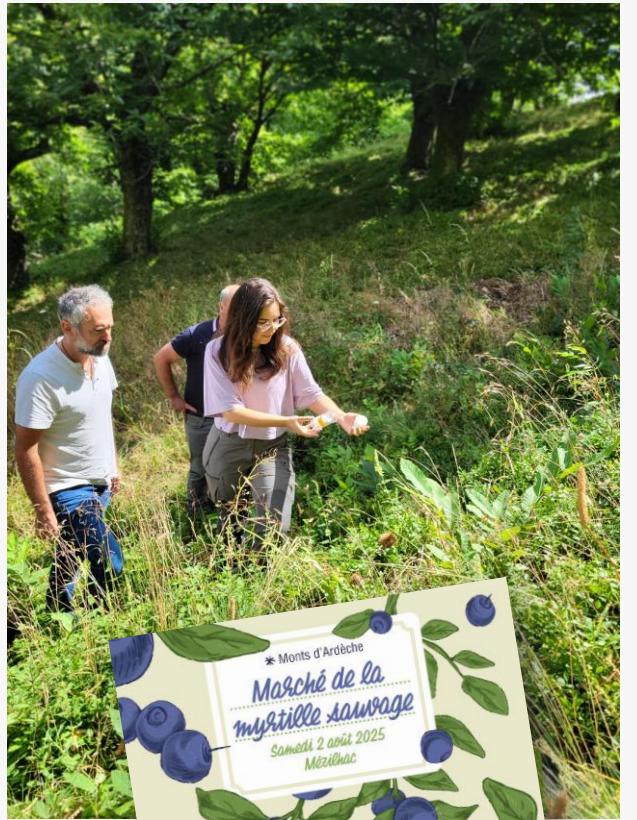


Danseurs en ligne
Création collective
sur le PARTAGE
DES EAUX
Été 2025



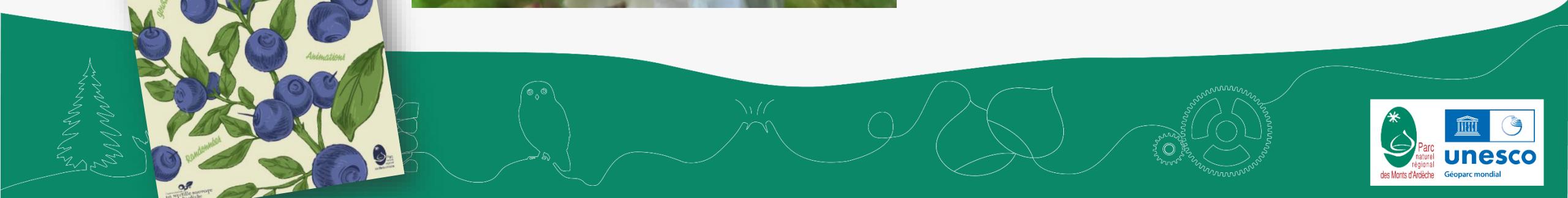


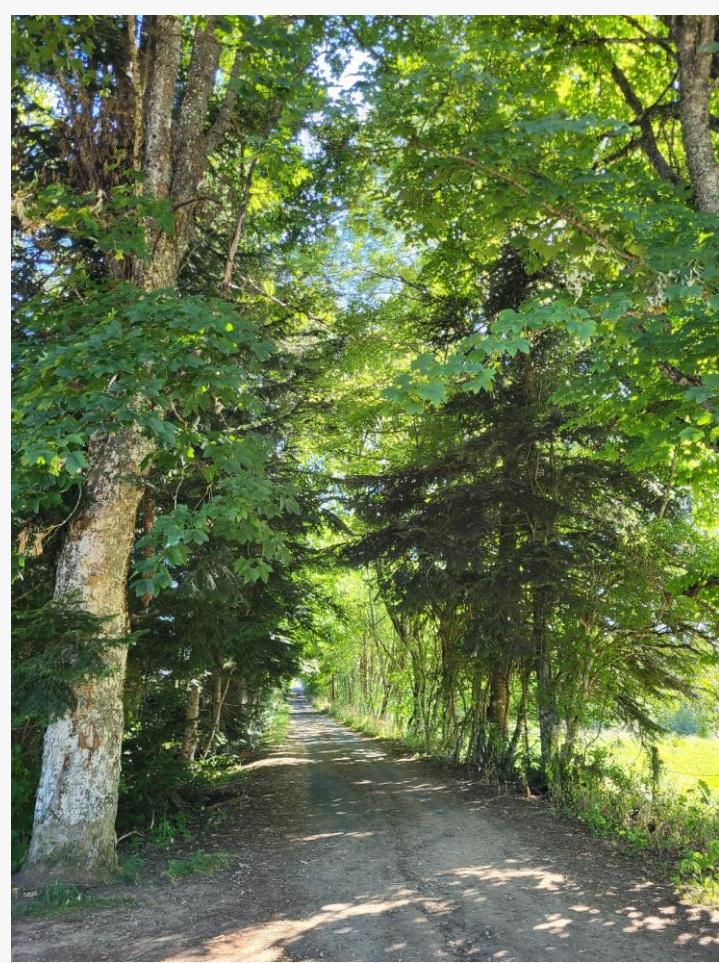
**TOUT SAVOIR SUR
LE PARC
avec les secrétaires
de mairie
26 juin 2025**



Test d'une série de lâchers de Ganapsis pour lutter biologiquement contre la "mouche de la myrtille"

**Saint-Julien-Du-Gua
8 juillet 2025**





Lancement du projet de 9ème oeuvre du **PARTAGE DES EAUX**

**16 Juillet
Saint-Agrève**

d'Ardèche



Merveilleux jeudi
à la Maison du Parc
18 septembre 2025





Merveilleux jeudi à la Maison du Parc



* Monts d'Ardèche



Suite des travaux à la Maison du Parc

> futur verger conservatoire de variétés traditionnelles de châtaigne avec l'AOP et la Chambre d'Agriculture



* Monts d'Ardèche



Formation des restaurateurs des MENUS CASTAGNADES au lycée Agricole avec Goutez l'Ardèche

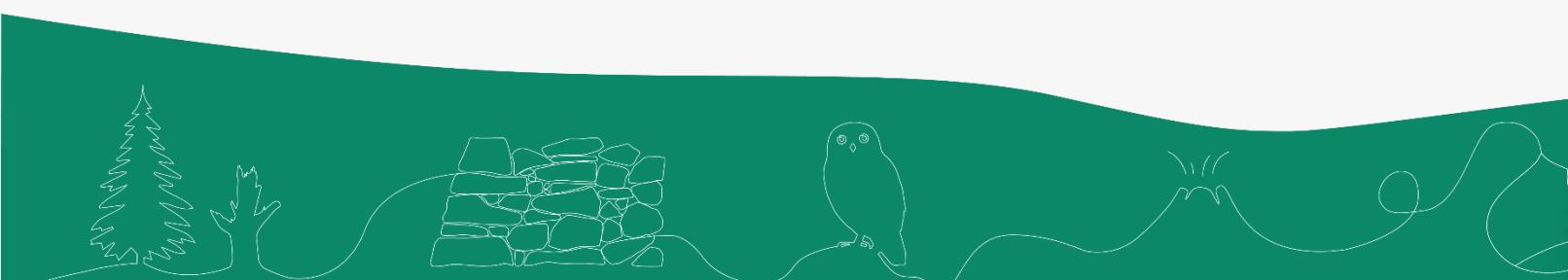


Formation sur les haies et sur les toilettes
sèches avec l'Agence de développement
touristique de l'Ardèche

* Monts d'Ardèche



Fête des Tourbières Mont Gerbier de Jonc



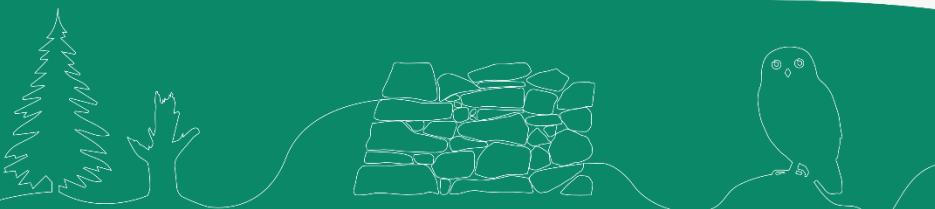


* Monts d'Ardèche



**5ème Forum local de l'alimentation
3 octobre 2025**

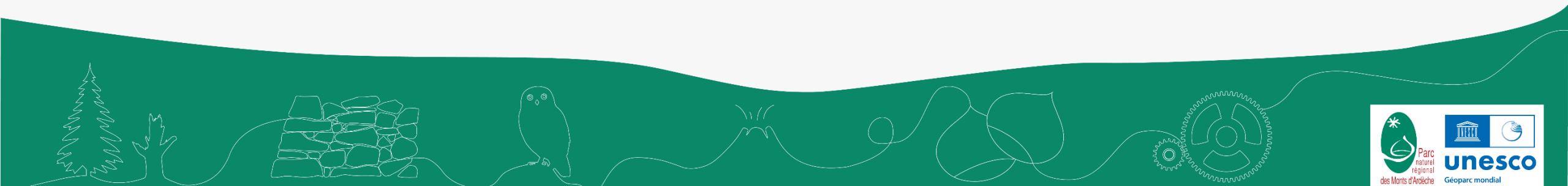
Mirabel





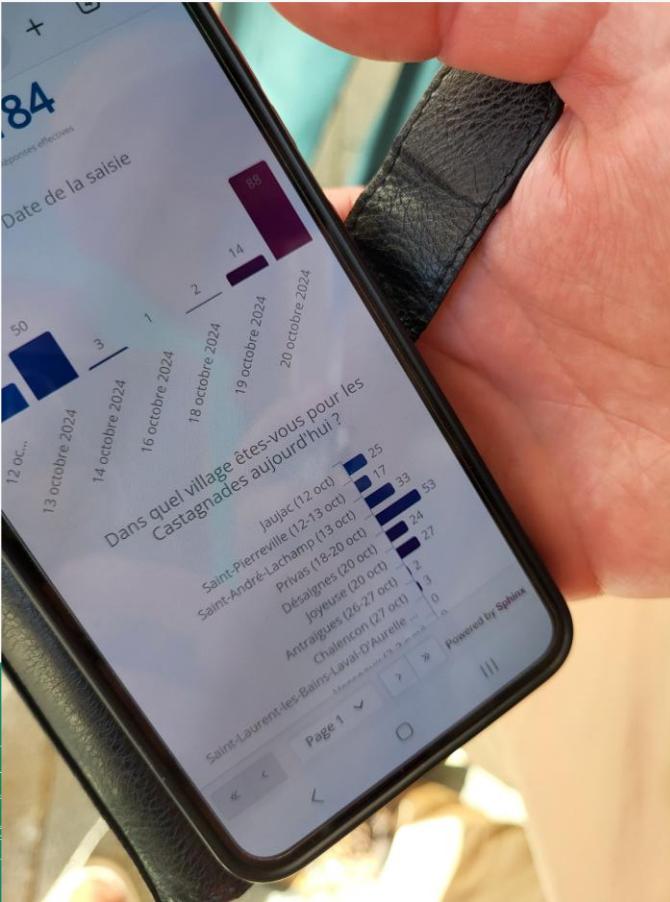
Les Castagnades

- Une 26^{ème} édition qui a démarré ce week-end avec Meyras et Saint-Pierreville
- Castagnade : une marque déposée à l'INPI, propriété du Parc des Monts d'Ardèche et publié au bulletin officiel de la propriété industrielle : n° 25/31 du 1 AOÛT 2025.
- Refonte en cours du cahier des charges des Castagnades
- Un évènement majeur de l'arrière-saison dont les retombées économiques sont aujourd'hui évaluées grâce à une enquête de fréquentation conduite en 2024 en partenariat avec les organisateurs de fêtes et Ardèche Tourisme



Les Castagnades

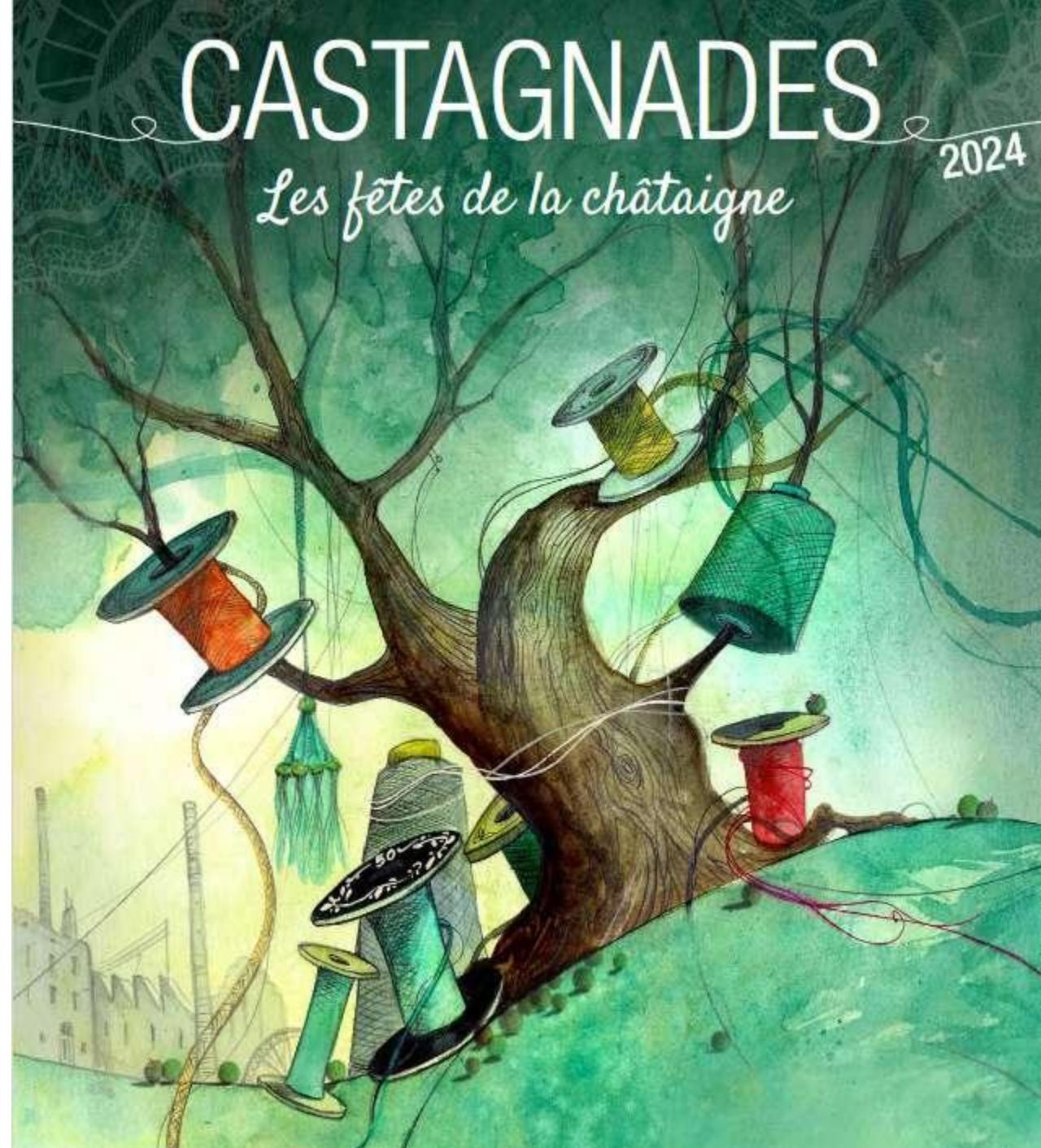
- Retour sur l'enquête clientèle avec l'Agence de Développement touristique de l'Ardèche



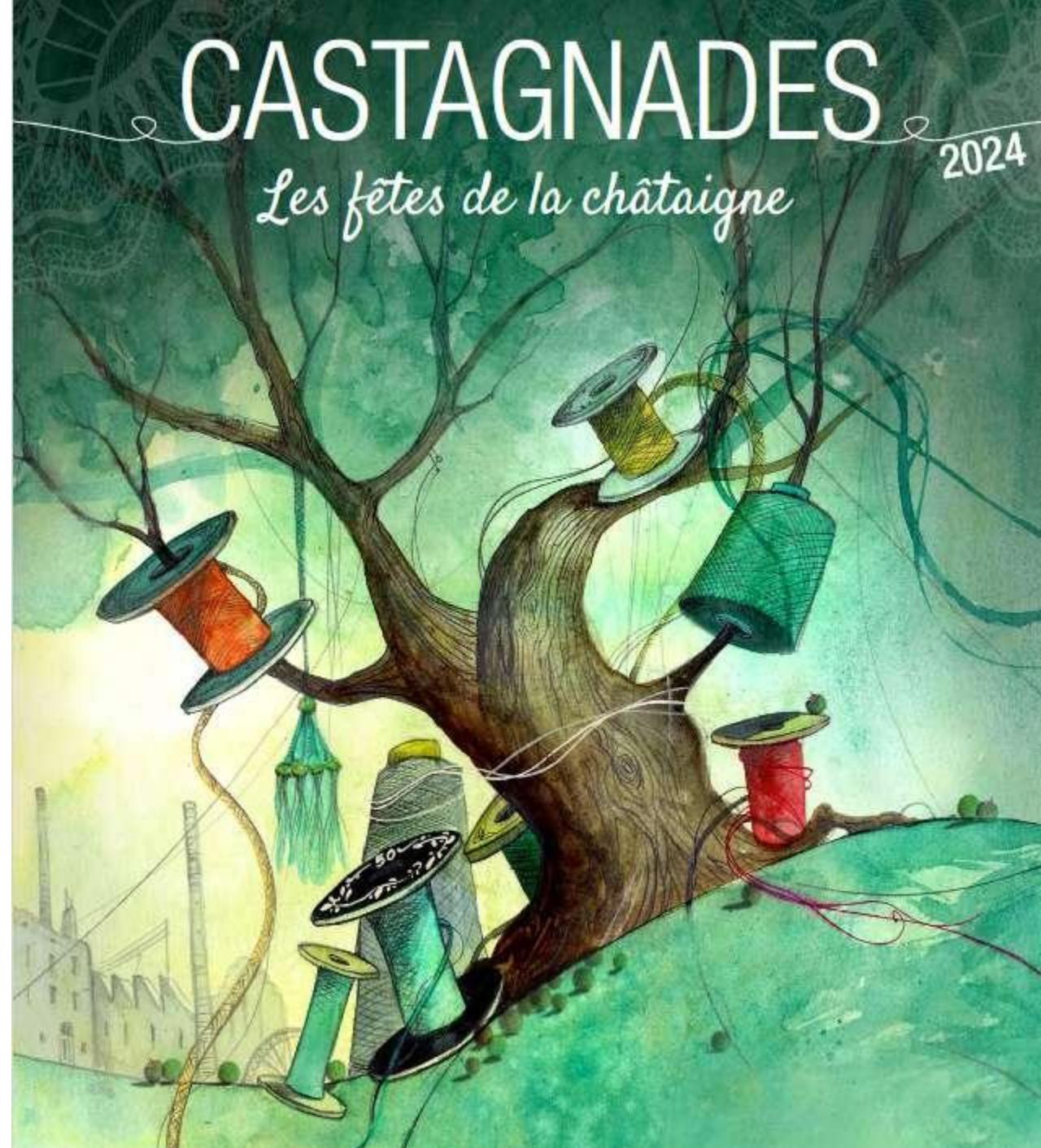
Evaluation des Castagnades 2024

Enquête auprès des visiteurs et
des professionnels

Observatoire Ardèche Tourisme
Juillet 2025



- ✓ Le dispositif d'évaluation
- ✓ Les visiteurs
- ✓ Les exposants
- ✓ Les restaurateurs
- ✓ Les producteurs
- ✓ Evocations
- ✓ L'impact économique



Evaluer : pourquoi ?

- Démarche d'amélioration continue
- Faire le lien entre les différents acteurs
- Penser les futures actions

=> Pérenniser l'évènement (et son financement)

Précédentes enquêtes à actualiser : 2006 (974 questionnaires)
et 2012 (809 questionnaires)

Dispositif d'évaluation

Source : enquête Ardèche Tourisme / PNR des Monts d'Ardèche

2 cibles

Les visiteurs de chacune des fêtes

- Enquête en face-à-face par l'équipe du PNR
- 613 questionnaires collectés (809 en 2012)
- Disparité par fête (23 questionnaires à Saint-Pierreville / 149 à Joannas)



Les professionnels

Exposants

- Collecte des coordonnées sur place : 322 contacts
- Enquête en ligne et par téléphone : 167 répondants

Restaurants

- Enquête téléphonique du 14 fév au 4 avril 2025: 16 répondants

Producteurs

- Enquête papier et en ligne du 12 avril au 12 mai 2025 : 56 répondants



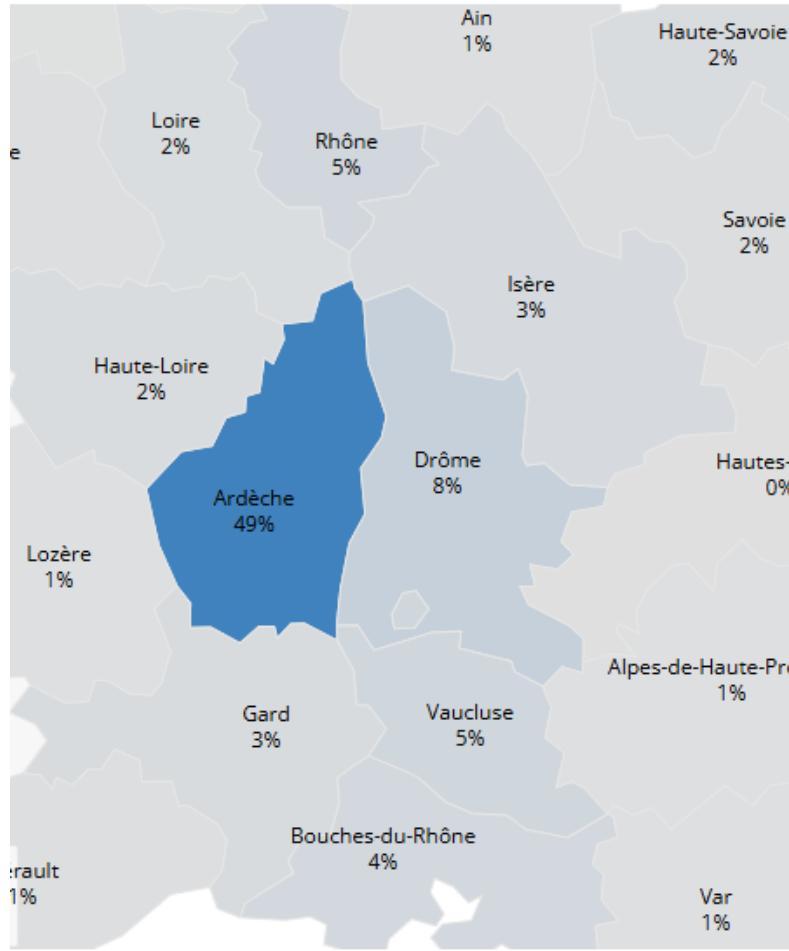
Crédits photos : ©MairieDésaignes, ©A.Renaud-goud-ADT07, ©PNR des Monts d'Ardèche, ©OTPCA-GLADYS-KIENER

Les visiteurs des Castagnades : profil

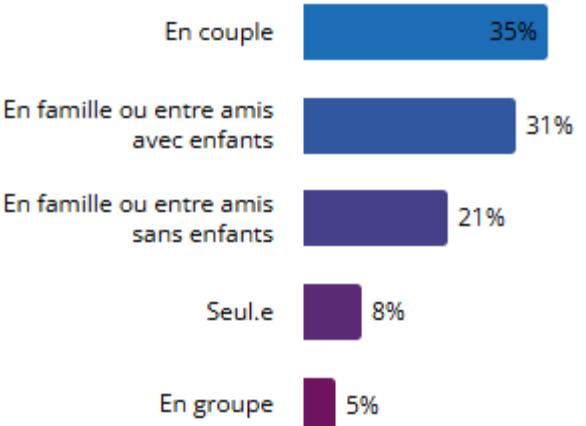
Source : enquête Ardèche Tourisme / PNR des Monts d'Ardèche

- **39% des visiteurs sont des retraités**
- L'âge moyen des visiteurs est de **54 ans**
 - À noter, l'âge moyen des touristes en Ardèche l'automne est de 49 ans
- **35% des visiteurs viennent en couple**
 - Hausse de la part de couple : 20% en 2012
- **30% viennent en famille**
 - Stabilité de la part de clientèle famille
- **31% viennent avec des enfants (en famille ou avec des amis)**
 - Groupes assez grands de 5,3 personnes (adultes + enfants)
- **95% des visiteurs résident en France**
 - **La moitié résident en Ardèche**
 - Hausse de la part d'Ardéchois dans les visiteurs (40% en 2012)

De quelle commune venez-vous ?



Vous êtes venu.e...



Les visiteurs des Castagnades : profil

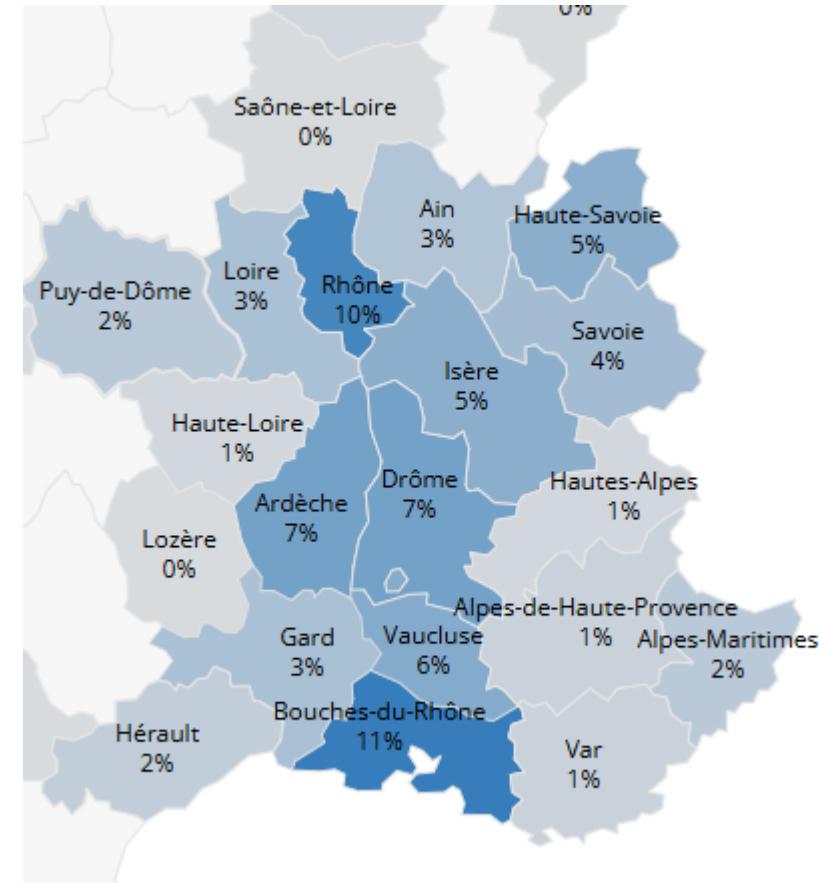
Source : enquête Ardèche Tourisme / PNR des Monts d'Ardèche

- **61% des visiteurs sont des excursionnistes** qui font le déplacement à la journée
 - Les ¾ sont ardéchois
- **39% des visiteurs sont des touristes**
 - Une part plus faible qu'en 2012 (47%)
 - 56% participent à une Castagnade pour la 1ere fois
 - Provenance
 - Bouches-du-Rhône 11%
 - Rhône 10%
 - Ardèche 7%
 - Drôme 7%
 - 90% séjournent en Ardèche
 - 58% séjournent en hébergement marchand

Combien de nuits dure votre séjour ?



Département de résidence des touristes

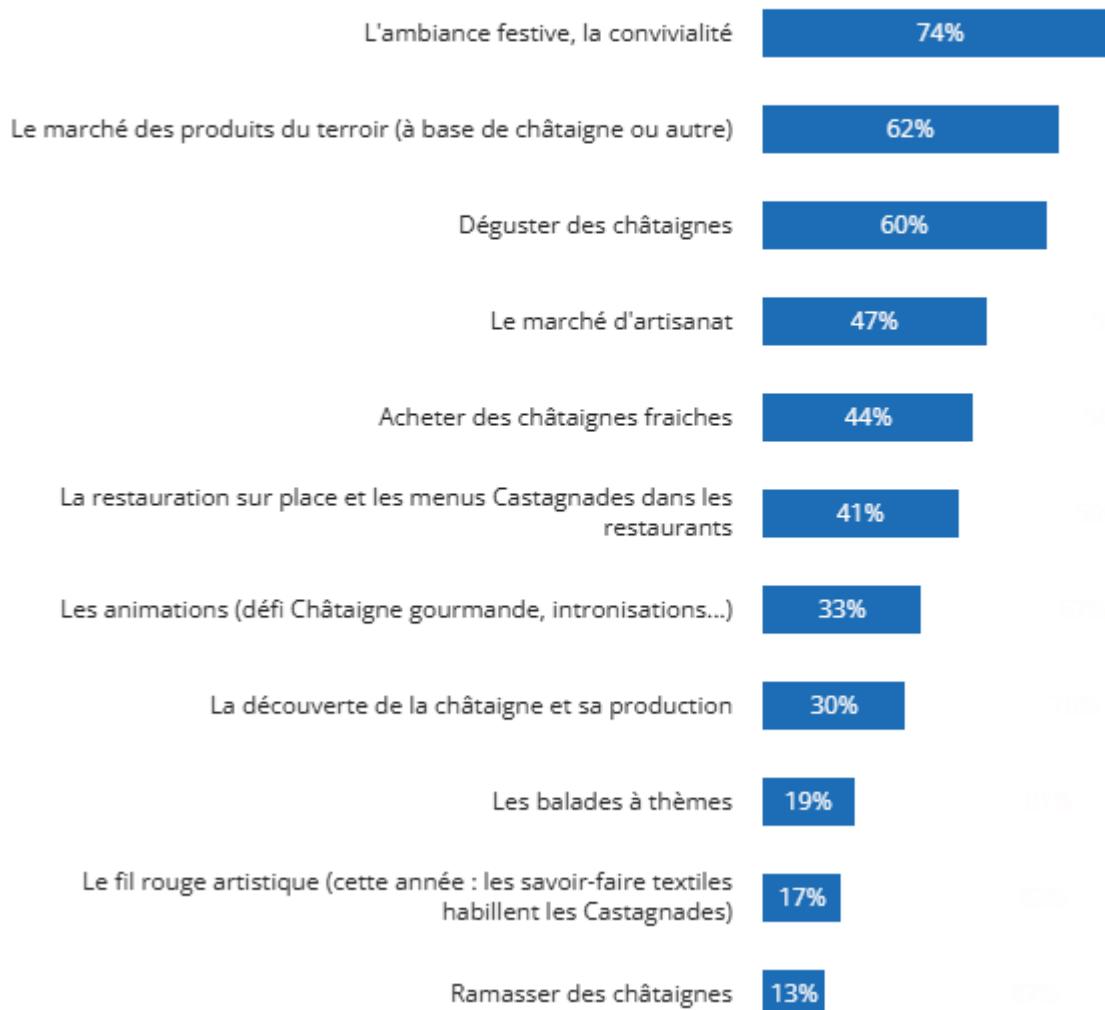


Les visiteurs des Castagnades : motivations

Source : enquête Ardèche Tourisme / PNR des Monts d'Ardèche

- La **principale motivation** pour venir à une Castagnade est **l'ambiance festive la convivialité**
- Suivi par le **marché des produits du terroir**
- À quasi-égalité avec **la dégustation de châtaignes**
- A noter, les **éléments qui ont le moins motivé** ou sur lesquels les visiteurs ne se prononcent pas
 - Ramasser des châtaignes
 - Le fil rouge artistique
 - Les balades à thèmes
- Enquête 2012 : question posée différemment donc pas de comparaison possible. 5 raisons qui ont incité à venir :
 - Marché des produits du terroir 44%
 - Goûter les châtaignes 35%
 - Simple sortie en famille 31%
 - Ramasser ou acheter des châtaignes fraîches 29%

Dans quelle mesure chacune des propositions suivantes vous a motivé pour venir aux Castagnades ? part de "BEAUCOUP MOTIVÉ"

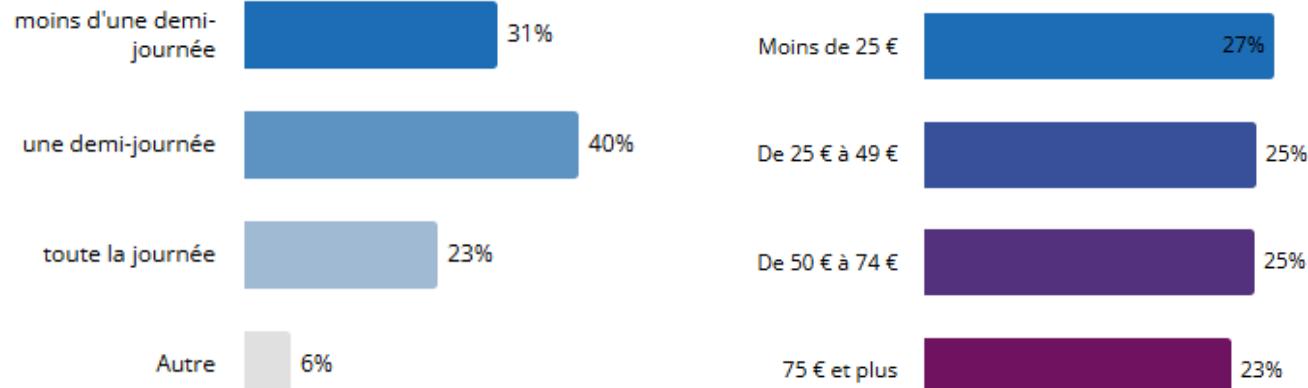


Les visiteurs des Castagnades : comportement

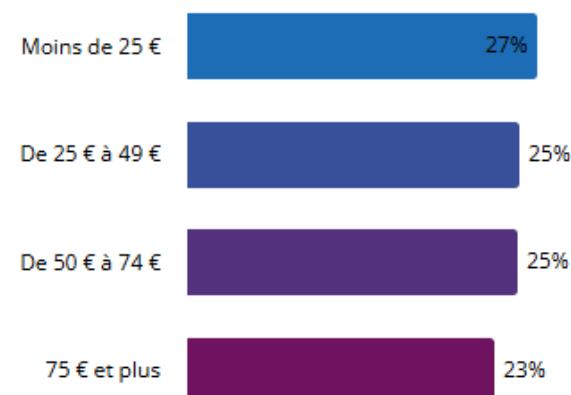
Source : enquête Ardèche Tourisme / PNR des Monts d'Ardèche

- 38% des visiteurs viennent pour la première fois**
 - Moins de primo-visiteurs qu'en 2006 et 2012 (55%)
- Le **bouche-à-oreille** est le principal mode de connaissance de l'évènement et sa programmation (encore plus pour les primo-visiteurs)
- ¾ des visiteurs** se rendent sur **une seule fête**
- 40% des visiteurs passent **une demi-journée sur-place**
- 96% des visiteurs font une dépense sur place**
 - Un quart des groupes dépensent moins de 25€
 - Un quart des groupes dépensent plus de 75€
 - Dépense moyenne par personne entre 20€ et 25€
- Dépense moyenne : **21,2€ par personne**

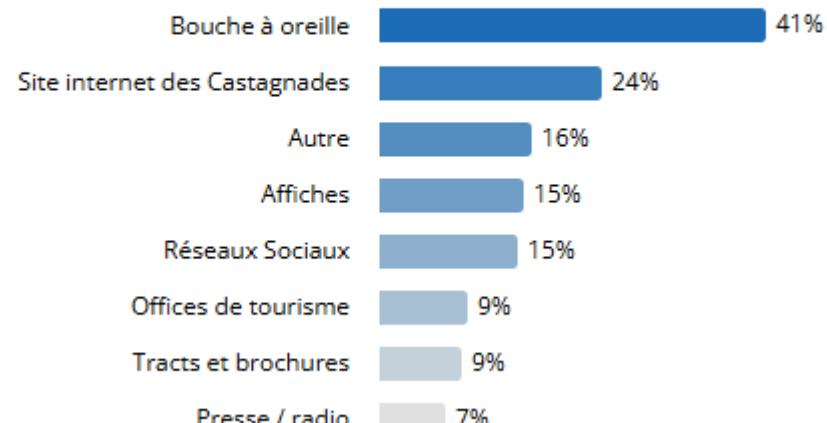
Combien de temps avez-vous passé ou prévoyez-vous de passer sur la manifestation ?



A combien estimez-vous vos dépenses aujourd'hui sur ces Castagnades (pour l'ensemble de votre groupe) ?



Comment avez-vous connu les Castagnades et sa programmation en 2024 ? Plusieurs réponses possibles



Les visiteurs des Castagnades : satisfaction

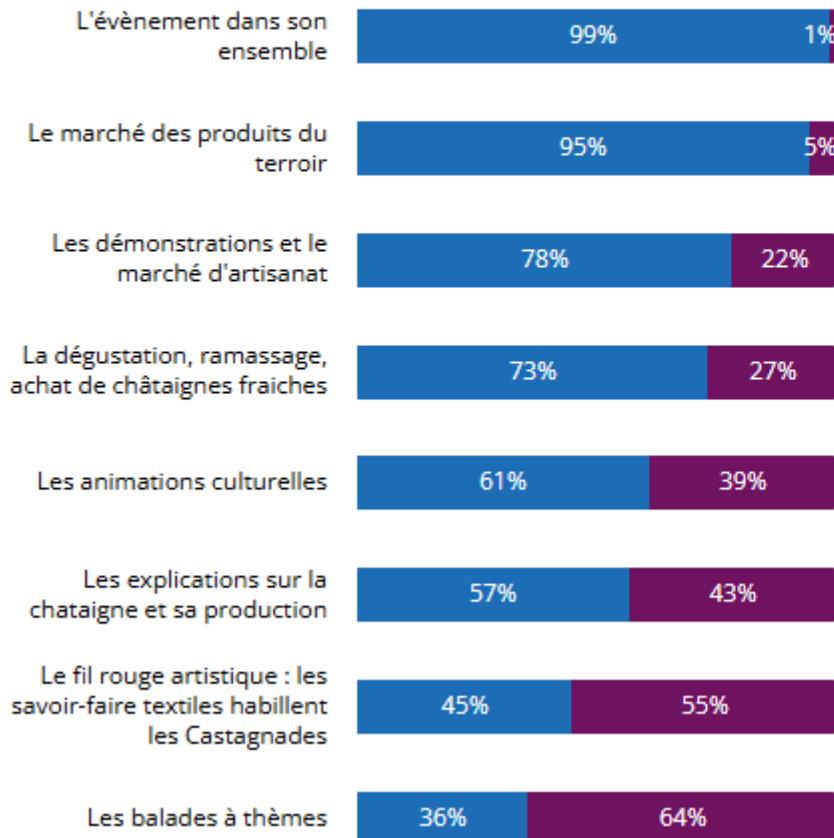
Source : enquête Ardèche Tourisme / PNR des Monts d'Ardèche

Les éléments générant le plus de satisfaction :

- l'évènement dans son ensemble (69% de très satisfaits)
- Le marché de produits du terroir (66%)
- La dégustation, ramassage, achat des châtaignes fraîches (57%)

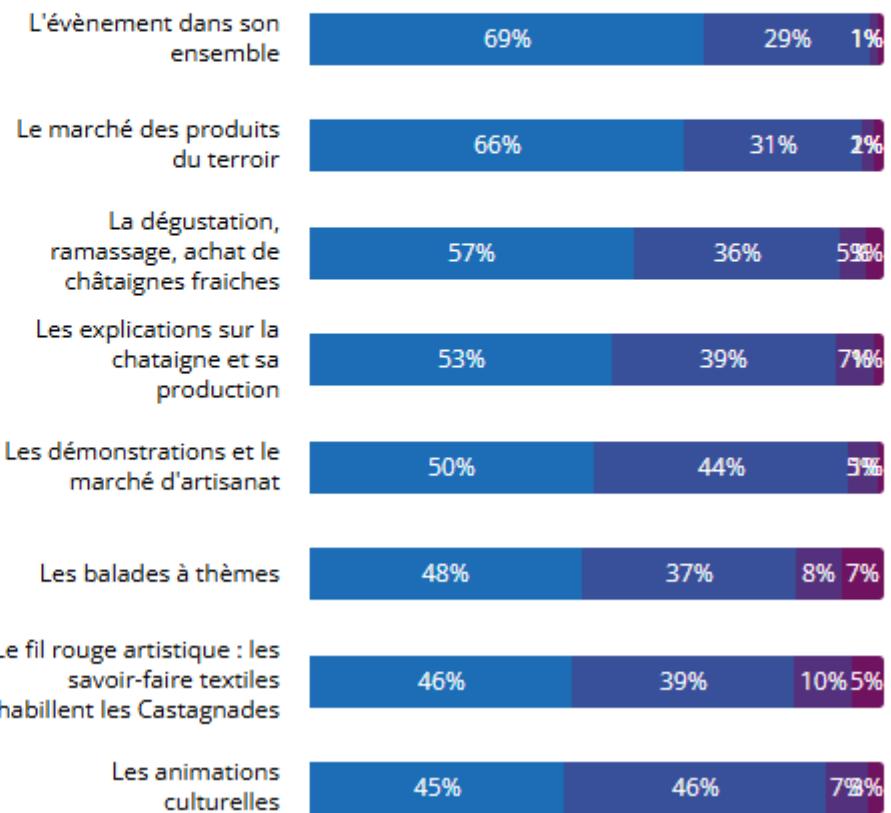
Les éléments évalués par les visiteurs

● Avis exprimé ● Ne se prononce pas



% sur les avis exprimés (hors 'ne se prononce pas')

● Très satisfait.e ● Plutôt satisfait.e ● Plutôt pas satisfait.e
● Pas du tout satisfait.e



Les visiteurs des Castagnades : dimension éco-responsable

Source : enquête Ardèche Tourisme / PNR des Monts d'Ardèche

92% des visiteurs identifient les Castagnades comme **un évènement écoresponsable**

- 46% « oui, tout à fait »
- 46% « oui, plutôt »

Eléments positifs :

- Produits locaux et circuits courts
- Gestion des déchets
- Valorisation des pratiques agricoles traditionnelles et durables (châtaigneraies)
- Préservation des savoir-faire artisanaux
- Encouragement au covoiturage et aux mobilités douces

Axes d'amélioration relevés

- Manque de poubelles et de signalisation pour le tri
- Présence de produits non locaux sur certains stands
- Trop de voitures, manque d'alternatives de transport
- Certains objets encore en plastique

Les visiteurs des Castagnades : dimension éco-responsable

Source : enquête Ardèche Tourisme / PNR des Monts d'Ardèche

Analyse sémantique des 235 commentaires – assistée par IA

1. Anchrage local et circuits courts — 168 occurrences - positives

- références à l'origine géographique locale des produits, artisans ou exposants.
- valorisation du territoire ardéchois, des producteurs locaux, de l'artisanat de proximité ou des circuits courts d'approvisionnement, indépendamment de toute mention écologique explicite.
- justifications positives, avec des mentions fréquentes de produits locaux, de terroir, d'artisanat régional ou d'événements à échelle humaine.

Exemples : « *Produits locaux, en vrac* », « *Valorisation du terroir* », « *Artisanat et producteurs locaux* »

2. Gestion des déchets — 46 occurrences – positives à 63%

- présence ou à l'absence de dispositifs liés à la gestion des déchets : tri sélectif, présence de poubelles, limitation du plastique, contenants réutilisables, etc.
- observation directe de pratiques visibles sur site

Exemples : « *Tri sélectif respecté* », « *Trop de plastique, pas assez de tri* », « *Peu de poubelles visibles* »

3. Sensibilisation / visibilité des engagements — 32 occurrences

- manque de communication, d'affichage ou de médiation autour des démarches environnementales de l'événement.
- attente de visibilité explicite des efforts écoresponsables sur place.
Exemples : « *Pas d'affichage sur place* », « *Pas vu d'action spécifique* », « *Aucune indication en ce sens* »

4. Consommation responsable — 29 occurrences

- caractéristiques environnementales, éthiques ou qualitatives des produits proposés
- mode de consommation aligné avec des valeurs écologiques, choix cohérent avec l'environnement, que ce soit dans l'alimentation, l'artisanat ou les pratiques de production.

Exemples : « *Produits locaux, bio et artisanat* », « *Bio local* », « *Respect des saisons et de la production* »

5. Mobilité — 16 occurrences

- Thématique liée aux modalités d'accès à l'événement.
- forte dépendance à la voiture, manque de transports collectifs, ou absence de solutions alternatives (covoiturage, navettes...).

Exemples : « *Beaucoup de monde vient en voiture* », « *Pas de solution de transport collectif* », « *Pas d'alternative de mobilité douce* »

Les exposants des Castagnades

Source : enquête Ardèche Tourisme / PNR des Monts d'Ardèche

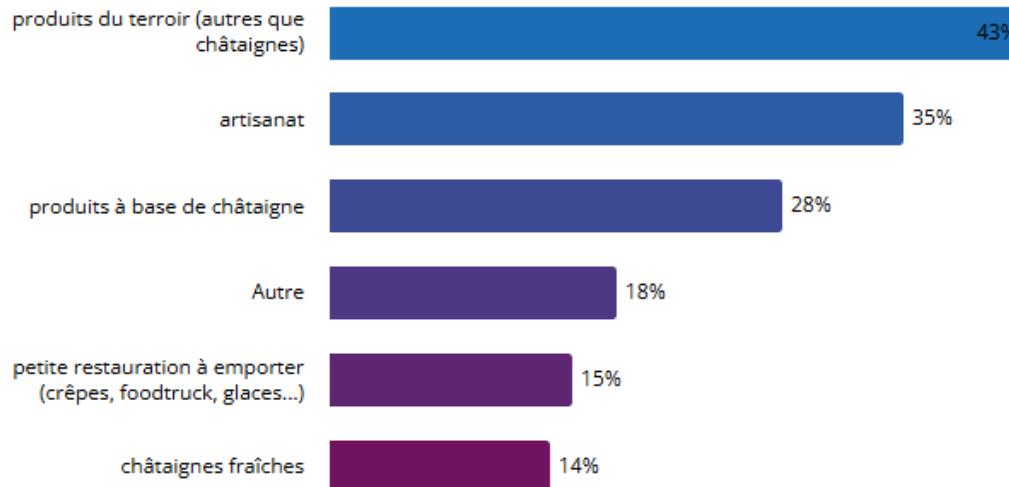
322 exposants contactés :

- 84% vus sur une seule Castagnades
- En moyenne : 1,2 fête par exposant

167 exposants ont répondu à l'enquête

- 74% des exposants ont déjà participé à une édition précédente
- 25% de nouveaux exposants

Quels produits avez-vous proposé à la vente sur les Castagnades ?

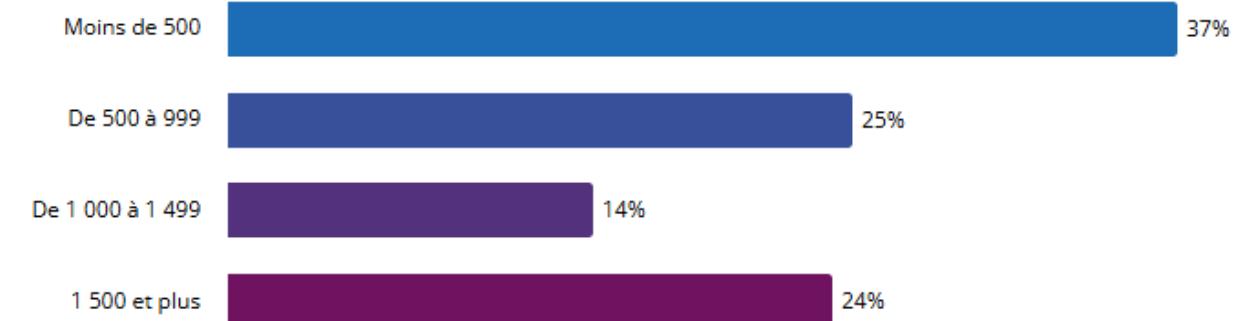


- **Chiffre d'affaires sur les fêtes :** 982€ par exposant en moyenne
- La moitié des producteurs estiment que les Castagnades ont un impact sur leur chiffre d'affaires après les fêtes

Nous avons besoin d'évaluer l'impact économique des Castagnades sur le territoire, pouvez-vous donner une estimation de votre chiffre d'affaires réalisé sur les Castagnades cette année ?

Réponses effectives : 118

Taux de réponse : 71%



Les exposants des Castagnades : satisfaction

Source : enquête Ardèche Tourisme / PNR des Monts d'Ardèche

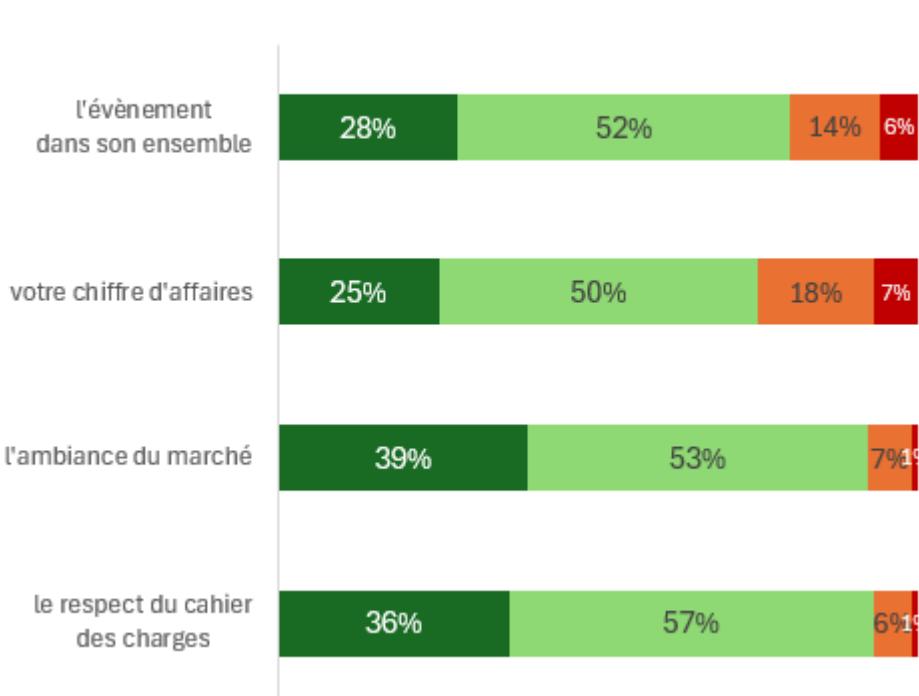
Note moyenne donnée à l'évènement par les exposants : 8/10

- 20% des exposants donnent la note de 10/10
- 12% donnent une note entre 3 et 6/10

Evaluation des thématiques :

- Bon taux de satisfaction général
- L'ambiance du marché génère le plus de satisfaction
- Le chiffre d'affaires est le point qui génère le plus d'insatisfaction

■ très satisfaisant ■ satisfaisant ■ insatisfaisant ■ très insatisfaisant



Les restaurants proposant des menus Castagnades

Source : enquête Ardèche Tourisme / PNR des Monts d'Ardèche

28 restaurants ont proposé un menu Castagnades

16 restaurants ont répondu à l'enquête

- 14 ont déjà participé à une édition précédente
- Un niveau de satisfaction moyen (7,8/10)

Quel est votre niveau de satisfaction concernant les Castagnades 2024 ?

Réponses effectives : 16
Modalité la plus citée : 8 (38%)

Taux de réponse : 100%
Moyenne : 7,8

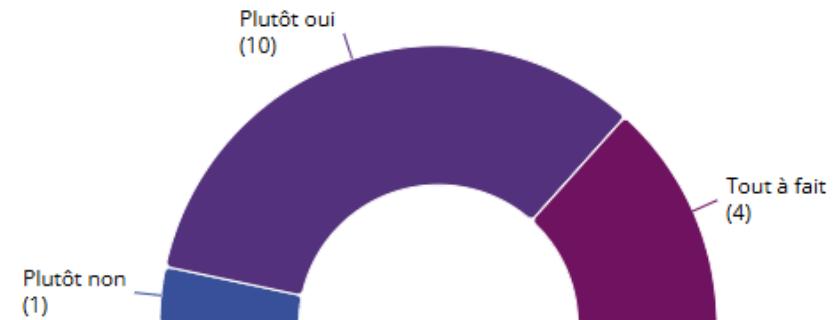


- **Nombre de menus Castagnades :** 170 menus vendus par restaurants en moyenne sur 13 répondants
- **Chiffre d'affaires :** 2 700€ par restaurant en moyenne sur 12 restaurants
- La majorité des répondants sont plutôt satisfaits de l'opération « Menus Castagnades »

Etes-vous satisfait de l'opération "Menus Castagnades" 2024 ?

Réponses effectives : 15

Taux de réponse : 94%



Les producteurs de châtaignes

Source : enquête Ardèche Tourisme / PNR des Monts d'Ardèche

Pour quelle(s) raison(s) n'avez vous pas pris de stand lors des Castagnades 2024 ?

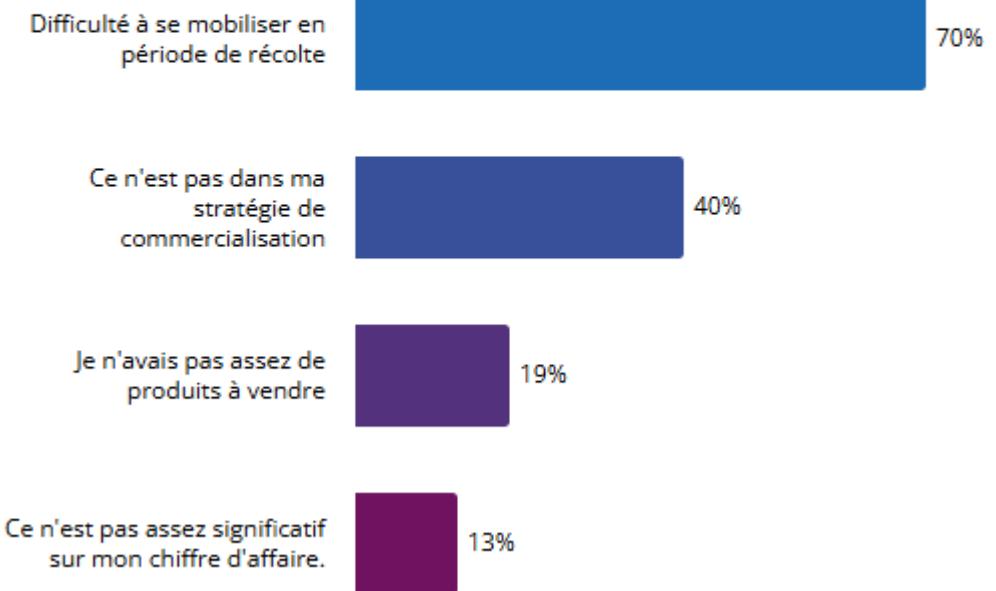
Réponses effectives : 47

Taux de réponse : 98%

Enquête auprès des producteurs adhérents du CICA

56 producteurs répondants

- 8 qui ont participé aux Castagnades
- 48 qui non pas participé aux Castagnades
 - Raison principale : difficulté à se mobiliser en période de récolte



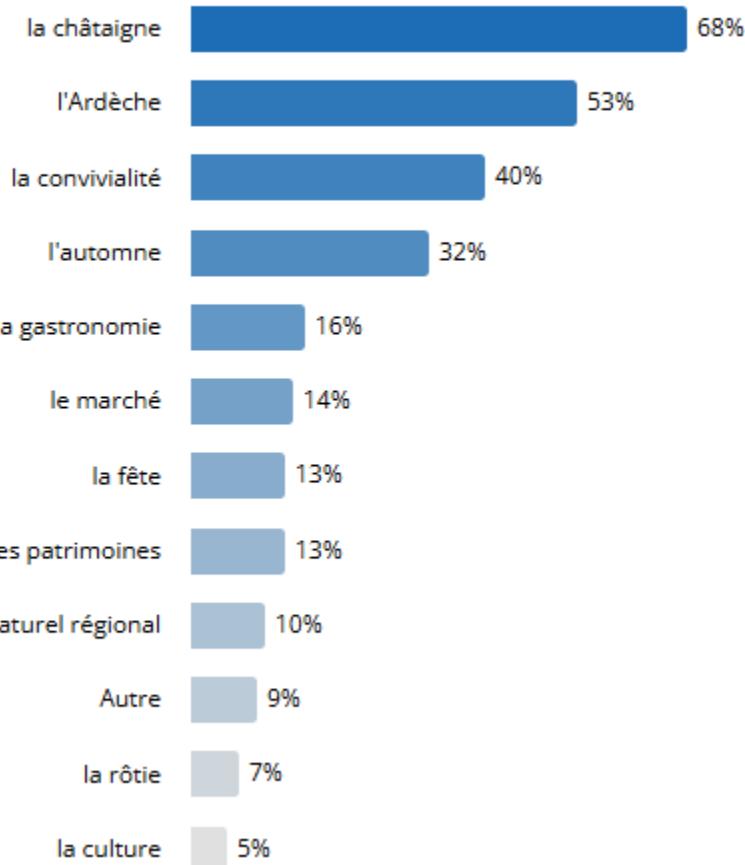
Ce qu'évoquent les Castagnades

Source : enquête Ardèche Tourisme / PNR des Monts d'Ardèche

Pour les visiteurs

Réponses effectives : 594

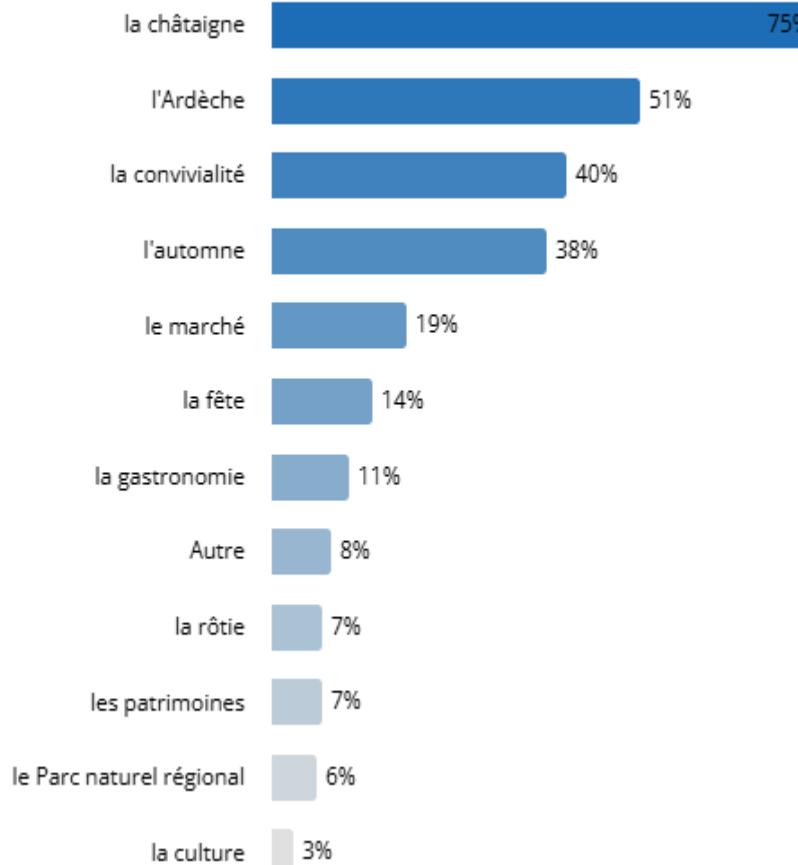
Taux de réponse : 97%



Pour les exposants

Réponses effectives : 156

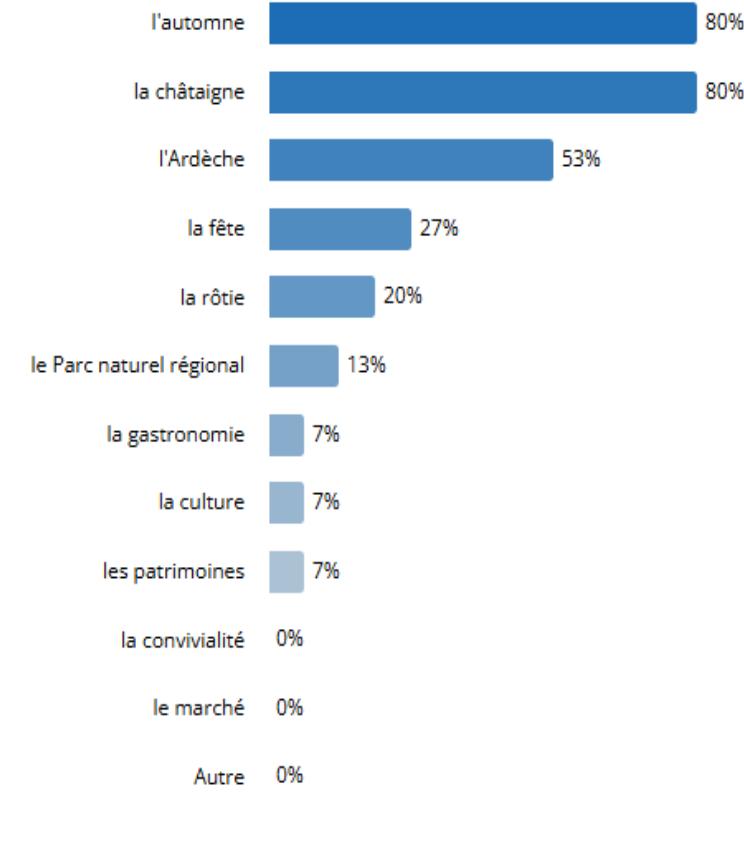
Taux de réponse : 93%



Pour les restaurateurs

Réponses effectives : 15

Taux de réponse : 94%



Impact économique : chiffres d'affaires sur les Castagnades

Source : enquête Ardèche Tourisme / PNR des Monts d'Ardèche

510 exposants

Source : PNR et organisateurs

Chiffres d'affaires moyen : 962€

Source : enquête Castagnades

Estimation du CA des exposants : 501 000€

27 restaurateurs

Source : PNR et organisateurs

Chiffres d'affaires moyen : 2 967€

Source : enquête Castagnades

Estimation du CA des restaurants : 80 000€

Impact économique : dépenses sur les Castagnades

Source : enquête Ardèche Tourisme / PNR des Monts d'Ardèche

44 000 visiteurs estimés

Source : PNR et organisateurs

96% des visiteurs font des dépenses

Source : enquête Castagnades

Dépense moyenne par personne : 21,17€

Source : enquête Castagnades

Estimation des dépenses sur les Castagnades :
894 000€

Ce montant peut inclure des dépenses faites à l'occasion des Castagnades mais pas auprès d'exposants ou restaurateurs identifiés dans l'enquête (superette, pharmacie...)

Impact économique : consommation des visiteurs

Source : enquête Ardèche Tourisme / PNR des Monts d'Ardèche

Toutes dépenses confondues, pas uniquement celles sur l'évènement.

44 000 visiteurs estimés

Source : PNR et organisateurs

1,3 fête visitée en moyenne

Source : enquête Castagnades

33 800 visiteurs uniques

30% sont en séjour dont 90% en Ardèche

Source : enquête Castagnades

9 000 touristes en Ardèche

Panier moyen des touristes en séjour en Ardèche l'automne 59,7€/jour/personne

Source : enquête clientèle 2023 4V/Ardèche Tourisme

24 800 visiteurs en excursion

depuis chez eux ou leur lieu de vacances ailleurs qu'en Ardèche

700 000€ de consommation touristique
sur les jours de venues aux Castagnades (hébergement,
alimentation, transport, activités hors fêtes, sur les
fêtes....)

1,4M€ de consommation touristique

Toutes dépenses confondues, pas uniquement celles sur
l'évènement

2,1 M€ de consommation touristique à l'occasion des Castagnades

Ensemble des dépenses des visiteurs des Castagnades à l'occasion de leur séjour ou de leur
excursion en Ardèche (hébergement, autres activités, restauration hors de l'évènement...).

**RETRouvez toutes les
publications de l'observatoire
d'ardèche tourisme**

 observatoire.ardeche-guide.com

observatoire07@ardeche-guide.com



RESTEZ EN CONTACT AVEC NOUS

Espace pro : pro.ardeche-guide.com

 [linkedin.com/company/ardechetourisme/](https://www.linkedin.com/company/ardechetourisme/)

 [facebook.com/groups/ardechetourismeleresesaudespros/](https://www.facebook.com/groups/ardechetourismeleresesaudespros/)

Newsletter pro : pro.ardeche-guide.com/newsletter/

Les Castagnades

- Fil rouge artistique 2025 : « Les Castagnades se prennent au jeu »

CASTA : la quête de la châtaigne perdue

Le Quai des haltes – Franck Villain

Un jeu d'aventures



CHATAIGNE EXPRESS
Benjamin Roucayrol

Un jeu d'adresse



Les Castagnades

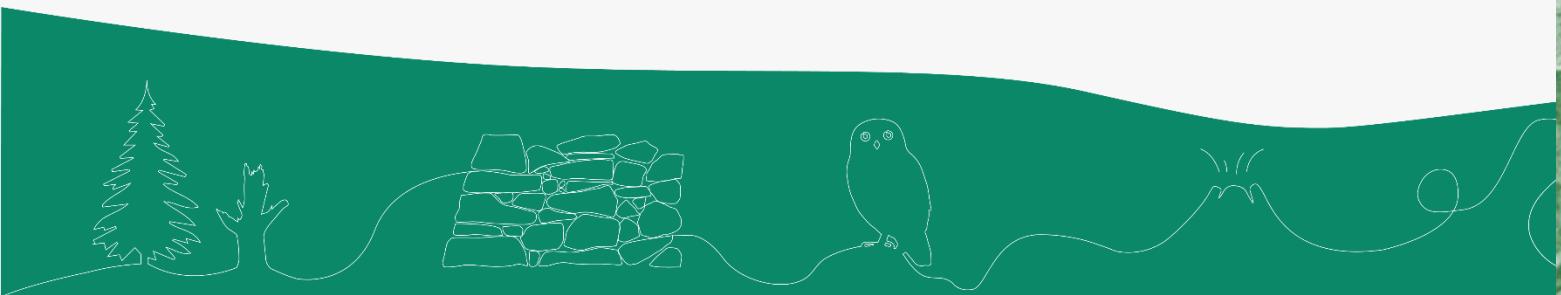
* Monts d'

* Monts d'Ardèche



2/ Pierre sèche

Retour sur les actions mises en place
dans le cadre du Plan Pierre sèche



Mise en place du Plan Pierre sèche

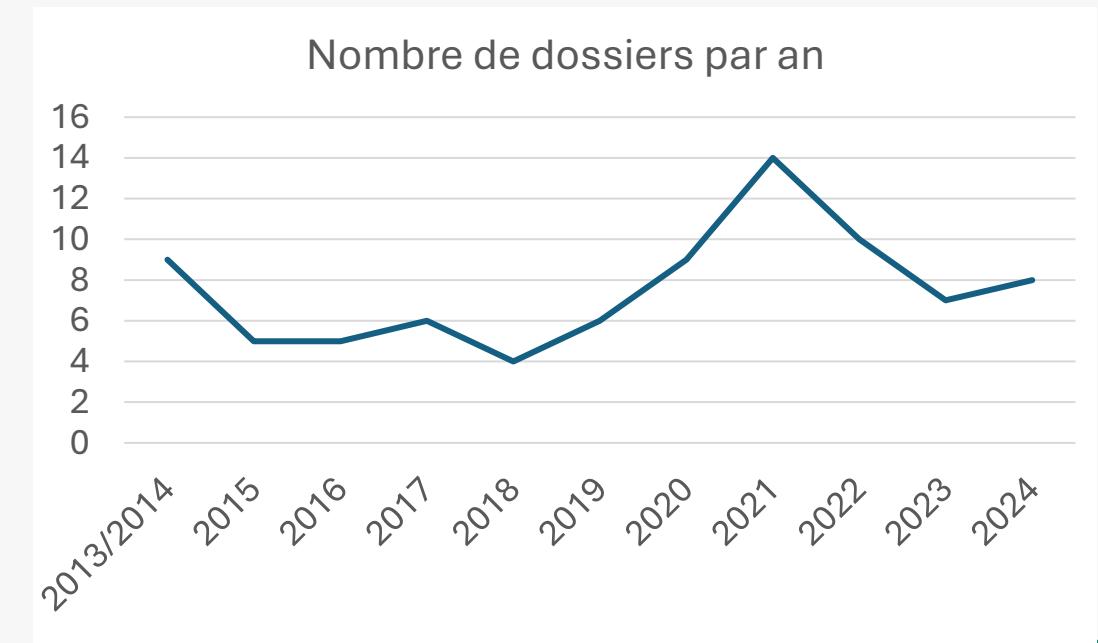
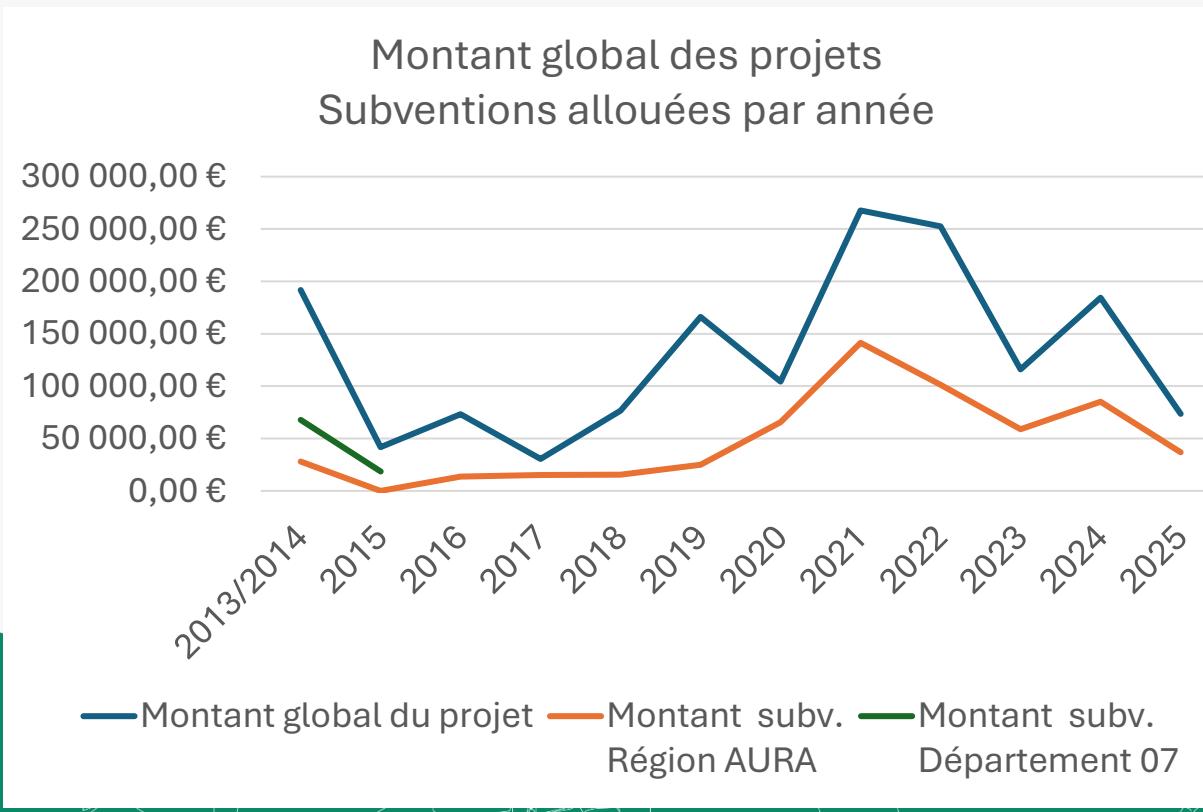
- Septembre 2018 : lancement de la démarche avec l'ensemble des acteurs de la filière
- 2020 : Adoption du Plan Pierre sèche
- Rencontres annuelles avec l'ensemble des acteurs de la filière
- Depuis 2021 : Mise en place du comité de sélection pour l'attribution des coups de pousse



→ 5 ans après, l'heure est au bilan!

Développer le marché (1/3)

- A partir de 2020, augmentation des aides dans le cadre des coups de pousse Pierre sèche et ouverture aux agriculteurs.



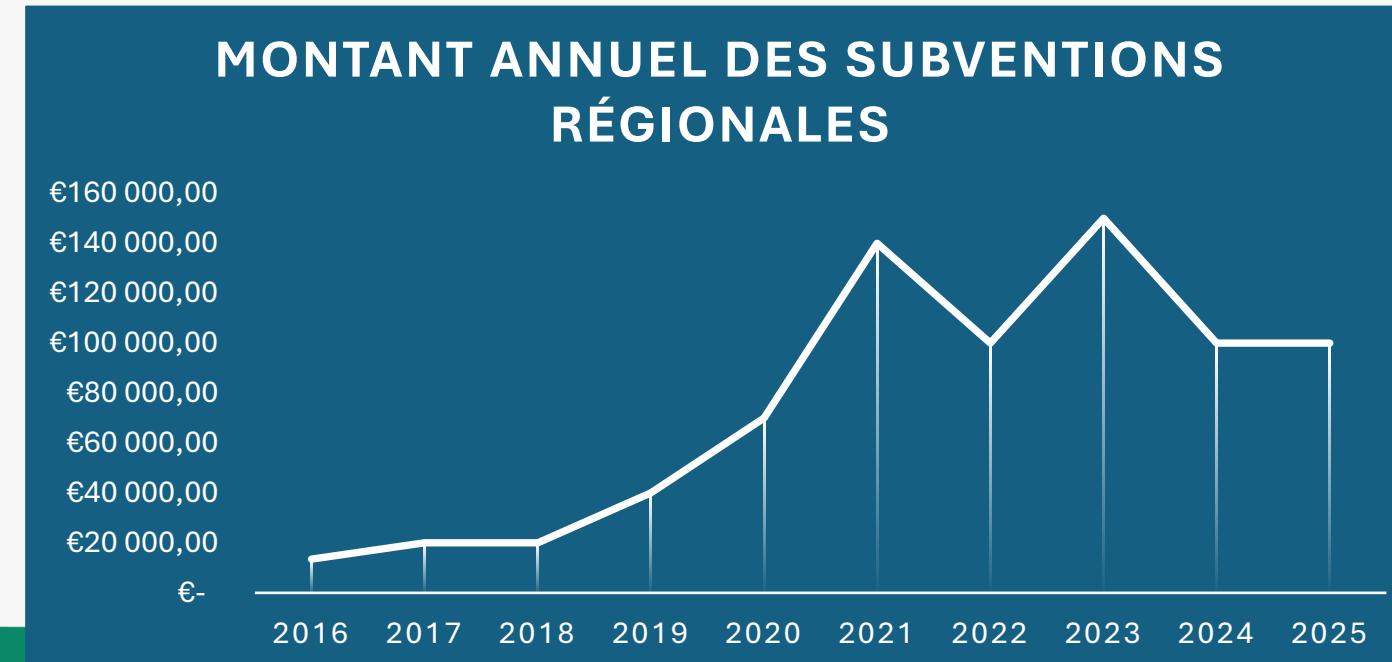
Développer le marché (2/3)

Depuis 2020 :

Coût global des chantiers accompagnés : **998 427,96 €**

Subventions mobilisées auprès de la Région : **489 249,41 €**

Avec une aide de la Région de 110 000€/an en moyenne, un réel effet levier pour des projets plus nombreux et de plus grande ampleur.



Depuis 2012 :

Coût global des chantiers accompagnés 1 578 557,80 €

Développer le marché (3/3)

- Formation des prescripteurs sur deux jours : architectes et paysagistes du territoire présents, 22 inscrits
- Mise en place d'une signalétique en mosaïque pour informer sur les chantiers accompagnés par le Parc.
- Aide à la rédaction des marchés publics afin d'intégrer la pierre sèche dans les travaux (Chassiers, Vernon, ...)



Maintien et transmission du savoir-faire

- Formation sur 4 jours à destination des employés communaux : 12 agents formés, en partenariat avec le CNFPT (en attente d'une prochaine session)
- Formation des lycées en BTS GPN
- Maintien de critères encourageant les chantiers écoles dans le cadre des coups de pousse



Accès à la ressource

- Voyage d'étude : ouverture de micro-carrière dans les Causses du Quercy
- Suivi de l'expérimentation Les Pierres collectives dans le Parc de l'Aubrac
- Visites de carrières locales
- Réalisation d'un document sur les carrières du territoire
- Mobilisation des carriers pour témoigner lors d'un 5à7 de l'écoconstruction®



Protection et valorisation

- Un accompagnement technique
En amont pour les porteurs de projet

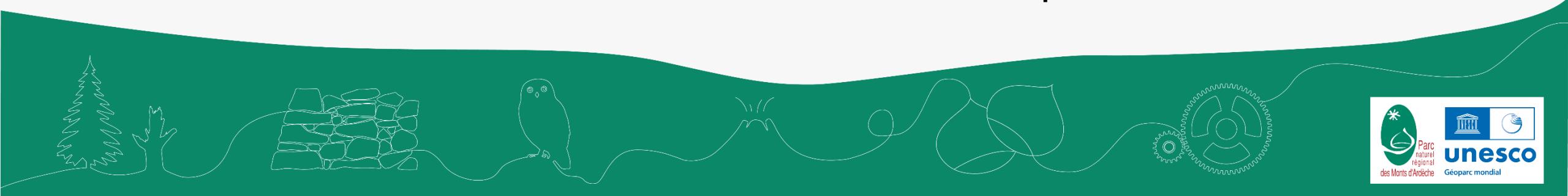
- Edition de documents pour faire connaître et reconnaître les patrimoines en pierre sèche

- Des journées du patrimoine spécifiques à la découverte de la pierre sèche
- Participation à divers colloques régionaux sur la valorisation patrimoine et du savoir-faire.
- Une priorité donnée aux ouvrages à vocation touristique, ouverts au public.

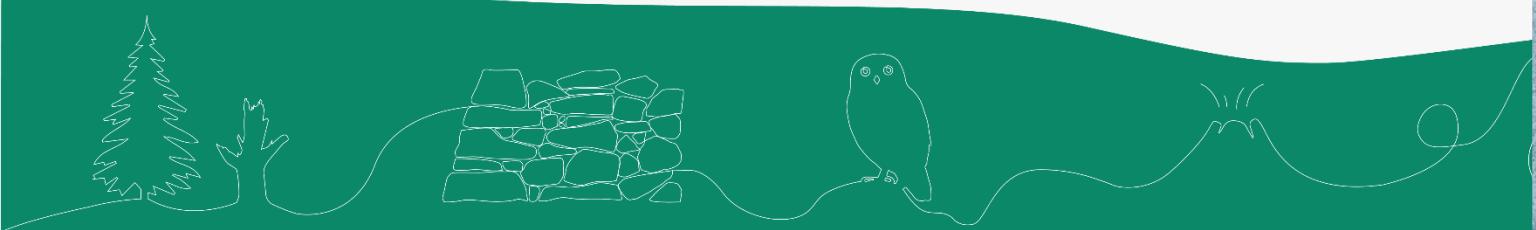


Les perspectives: aujourd’hui, une filière structurée mais fragile

- Des patrimoines emblématiques à maintenir
- Des espaces agricoles à reconquérir pour relocaliser une agriculture locale, de qualité et adaptée au territoire.
- Des approvisionnements en lauze de schistes et lauze de phonolith à remobiliser/consolider
- Un savoir-faire à transmettre notamment auprès des jeunes
- Continuer à former sur l'intérêt de construire en pierre sèche



3/ Vers une 3eme Charte des Monts d'Ardèche



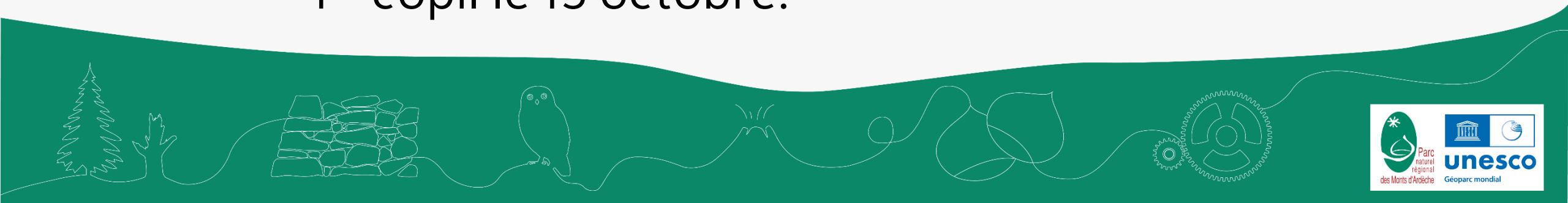


**LES MONTs
DE DEMAIN**
3ème Charte
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

* Monts d'Ardèche

3eme Chartre des Monts d'Ardèche

- Clôture de l'enquête élus le 15 septembre
- Arrivée de Coline et Pierre Olivier pour diffuser l'enquête habitants => n'hésitez pas à la relayer sur vos outils de communication
- Poursuite du travail d'évaluation avec le Bureau d'étude et de diagnostic en interne
- 1^{er} copil le 15 octobre!



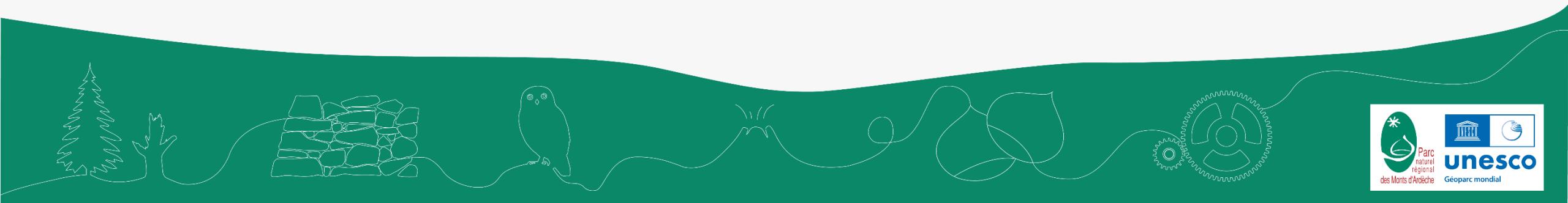


**LES MONTs
DE DEMAIN**
3ème Charte
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

* Monts d'Ardèche

3eme Chartre des Monts d'Ardèche

Présentation des éléments transversaux de l'évaluation par Guillaume Leboedec et Emmanuel Renard (Bureau d'étude Stratagéo- Transverse Conseil)





**LES MONTs
DE DEMAIN**
3ème Charte
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

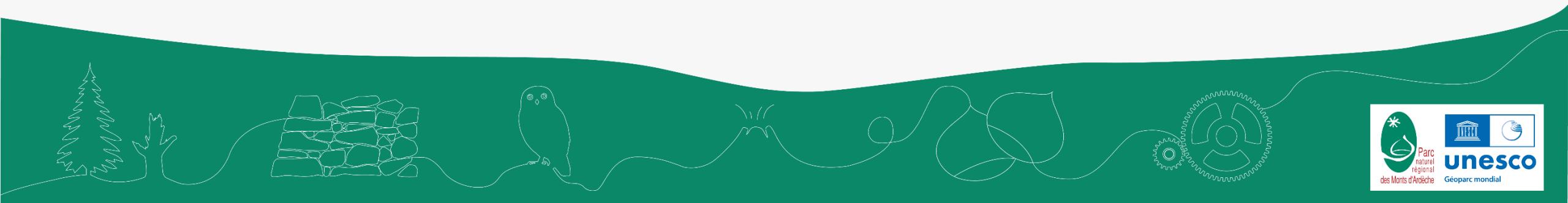
* Monts d'Ardèche

3eme Chartre des Monts d'Ardèche

Rendez aux ateliers territoriaux, organisés en partenariat avec les intercommunalités

| | | |
|---|--|---|
| Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche- Val'Eyrieux - Pays de Lamastre | lundi 8 decembre 15h30- 18h | Le Cheylard (accueil par la CDC Val'Eyrieux) |
| Montagne d'ardèche - Mezenc Loire Meygal | mercredi 10 decembre 9h30-12h | Les Estables |
| Bassin d'Aubenas Ardèche des sources et Volcans- Val de Ligne | 11 decembre 9h30- 12h | UCEL (accueil par la CDC Bassin d'Aubenas) |
| Pays des Vans en Cevennes- Beaume Drobie | jeudi 11 decembre après midi (horaire à préciser) | Salle du Fada à Joyeuse (accueil par la CDC Beaume Drobie) |

4/ Programme d'actions



Convention EAC Val'Eyrieux- Art en création à Saint-Agrève

Le Parc porte des actions d'éducation artistique et culturelle dans le cadre des conventions EAC des communautés de communes de son territoire depuis plusieurs années.

Il s'associe cette année avec Val'Eyrieux afin de mettre en place un projet ambitieux à l'attention des habitants et des scolaires du territoire en parallèle du processus de sélection de l'artiste en charge de la création de la 9e du PARTAGE DES EAUX.

Objectifs :

- Accompagner la création de la 9e oeuvre du parcours LE PARTAGE DES EAUX auprès des habitants et scolaires sur le territoire Val'Eyrieux et en particulier à Saint-Agrève.
- Faire découvrir la démarche artistique de l'artiste et le site choisi pour accueillir l'oeuvre.
- Associer les Echappées (GAC et Château d'Aubenas) au projet.
- Faire découvrir d'autres œuvres du parcours aux participants.
- Mobiliser les associations de randonneurs et mettre en avant la randonnée (arpentage).
- Collaborer avec l'Agence des métiers d'art pour la partie "atelier main à la pâte"



Convention EAC Val'Eyrieux- Art en création à Saint-Agrève

Ce projet est l'opportunité d'inviter les habitants du territoire et en particulier des bassins de vie de St Martin de Valamas et St Agrève à découvrir le site naturel qui accueillera cette nouvelle oeuvre et à toucher du doigt le processus de création d'un artiste dans le paysage.

| BUDGET Dépenses | Montant | Recettes | Montant | % |
|---|-----------------|-------------------------------|-----------------|--------------|
| Animation des ateliers et visites guidées, coordination agence des métiers d'art, transports, frais de résidence, communication | 28 000 € | Val'Eyrieux Convention EAC | 29 000 € | 100 % |
| Coordination du PNR | 1 000 € | | | |
| Total Dépenses | 29 000 € | Total Recettes | 29 000 € | 100 % |

Le Président propose

- D'APPROUVER l'action présentée,
- D'APPROUVER le plan de financement et l'inscrire au budget,
- D'AUTORISER le Président à solliciter toutes les subventions prévues au plan de financement,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Marché en cours « Conception, réalisation et installation de la 9^e œuvre du PARTAGE DES EAUX, accompagnée d'un programme d'actions de sensibilisation auprès des habitants »

Le projet d'une 9e oeuvre qui sera située à Saint-Agrève (07320) sur le parcours a été lancé.

La future œuvre sera implantée sur un site naturel situé dans le quartier de la gare de Saint-Agrève, au croisement de multiples itinéraires : GR7, Dolce Via, chemin de Saint-Régis, voie ferrée touristique du train Velay Express, Grande Traversée d'Ardèche (VTT)...

Ce projet illustre pleinement la politique culturelle de la Communauté de communes Val'Eyrieux, associée au processus de création de l'oeuvre.

Date limite pour les candidatures : Jeudi 23 octobre 18h



Appel à projets Planisols: Accompagnement à la sobriété foncière

Le Parc des Monts d'Ardèche souhaite pouvoir accompagner davantage les élus dans des propositions opérationnelles permettant de concilier préservation des ressources foncières, valorisation des paysages et développement en matière d'habitat, d'équipements publics et d'activités économiques.

Le projet vise ainsi à :

- Apporter un appui en ingénierie aux collectivités locales du Parc (communes, intercommunalités) pour développer des opérations exemplaires/innovantes/expérimentales autour de stratégies foncières et paysagères ;
- Valoriser des pratiques exemplaires à l'échelle du Parc des Monts d'Ardèche et les diffuser au-delà du territoire, s'appuyer sur des démarches exemplaires d'autres territoires.

Il s'articule autour des trois volets suivants :

- un programme de sensibilisation : documents de sensibilisation, ateliers/séminaires participatifs, ...
- l'accompagnement de projets sous la forme d'études pré-opérationnelles « *mobilisation exemplaire de gisements fonciers* »
- une animation technique dédiée portée par le Parc des monts d'Ardèche et mobilisant différents partenaires permettant la mise en œuvre globale du projet.

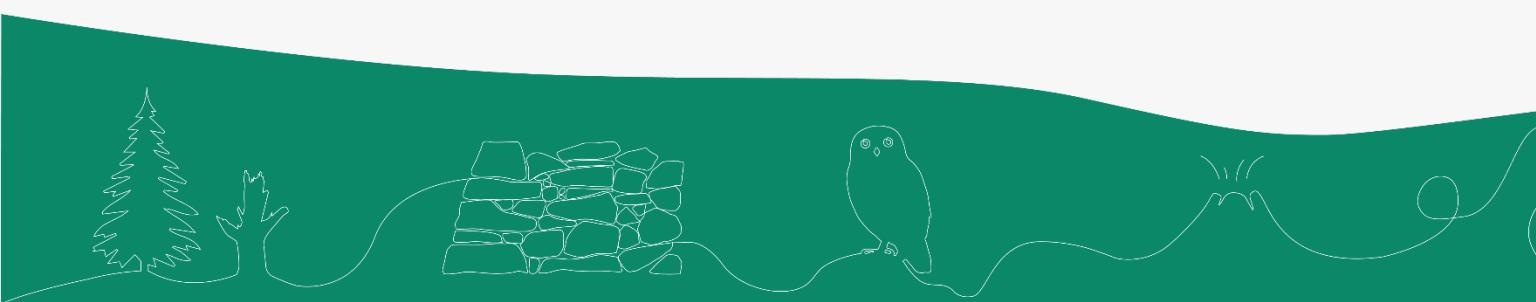
Appel à projets Planisols: Accompagnement à la sobriété foncière

| Dépenses | | Recettes | | |
|--|---------------|--------------------------------|----------------|------------|
| Animation du programme de sensibilisation | 30 000 | ADEME PLANISOL | 68 400 | 76% |
| Sensibilisation élus et acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme | 6 000 | | | |
| Séminaire / Voyage d'étude / Doc | | | | |
| Etudes pré-opérationnelles « mobilisation exemplaire de gisements fonciers » | 54 000 | Partenariat Autofinancement | 10800 10800 | 12% 12% |
| TOTAL TTC | 90 000 | | 90 000 | |

Le Président propose

- D'APPROUVER l'action présentée,
- D'APPROUVER le plan de financement et l'inscrire au budget,
- D'AUTORISER le Président à solliciter toutes les subventions prévues au plan de financement,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

5/ Fonctionnement



Débat d'orientation budgétaire

Temps d'échange préalable à la construction du budget 2026

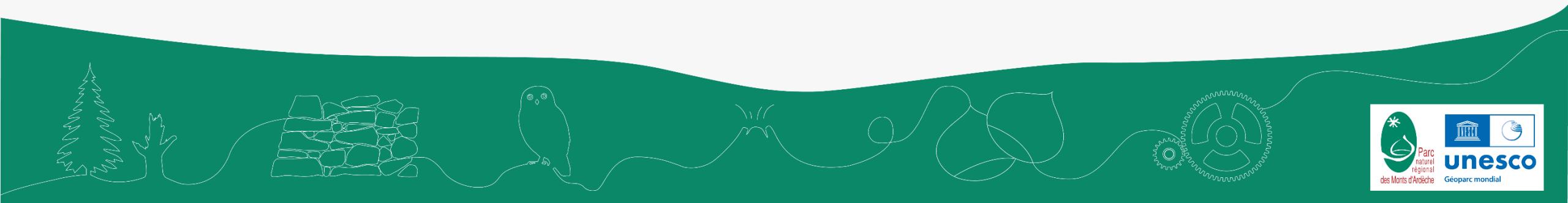
Tenue d'un atelier finances le 25 septembre

Pour participer aux ateliers finances, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Violaine Suzac ou à l'accueil !



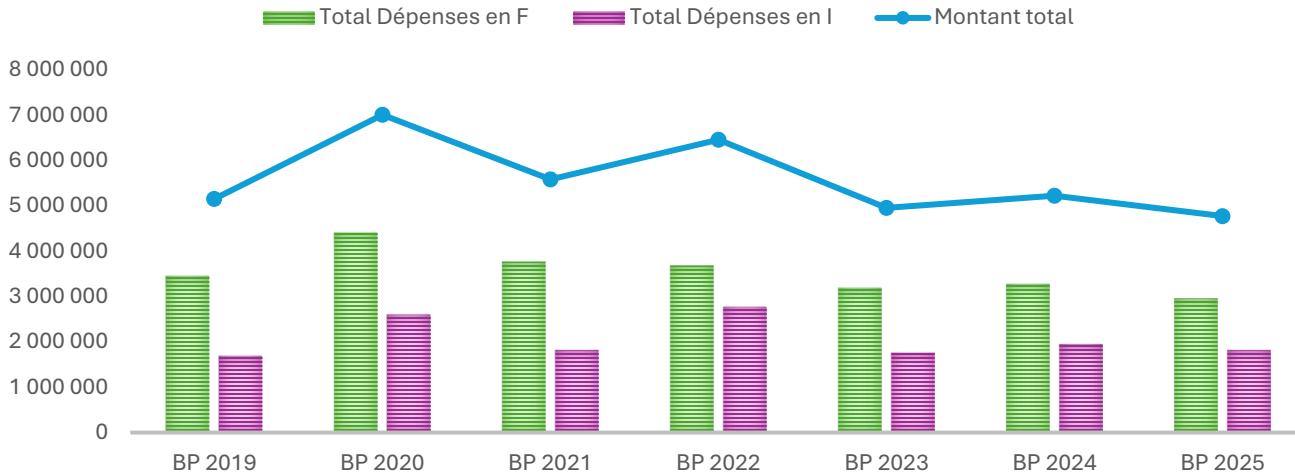
Débat d'Orientation Budgétaire 2026

- 2025, 12^{ième} année de la réalisation de la Charte du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche 2014-2029.
- 2025, évaluation finale de la Charte et entrée en révision
- 2024, année d'élaboration d'une nouvelle version des Statuts du syndicat mixte du Parc comprenant une évolution des contributions statutaires visant à retrouver des ressources statutaires de financement effectives en 2025. Ré organisation interne de l'équipe du Parc (modification de l'organigramme).
- Pour rappel, en 2021, une évaluation intermédiaire et en 2022 l'édition du rapport de la Cour régionale des comptes nous ont permis de mettre en avant des points forts mais aussi des points d'amélioration et de vigilance qui nous alertent notamment sur l'effet ciseaux de la partie statutaire de notre budget.



Débat d'Orientation Budgétaire 2026

EVOLUTION DU BUDGET: RÉPARTITION PAR SECTION



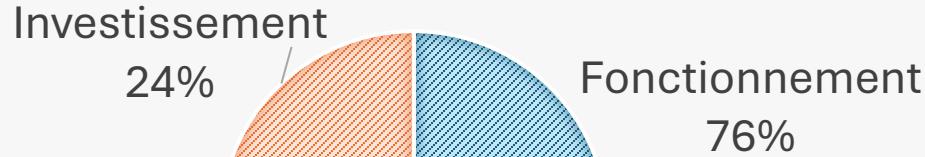
Budget moyen (sur 7 ans) :
5 592 802 euros

Les méthodes de prévisions budgétaires ont évolué sur la période, avec le changement de nomenclature en 2022 et la modification de la prise en compte du programme d'actions de l'année.

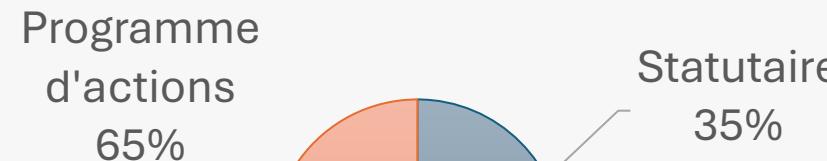
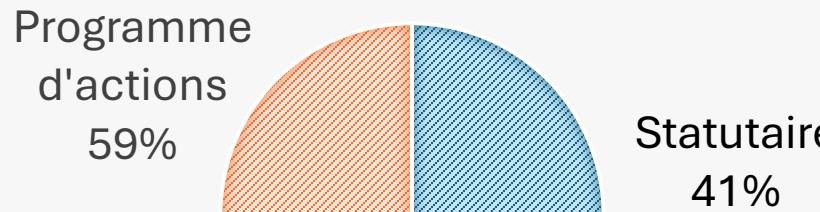
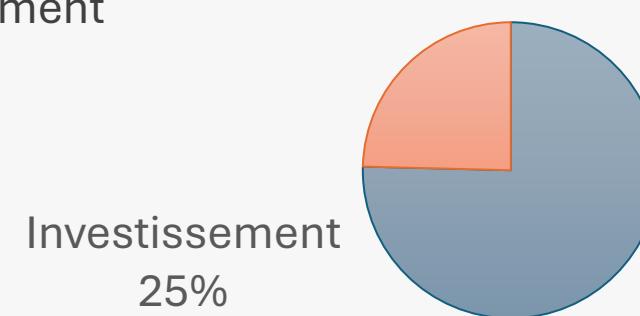
Depuis 2022, on tend vers une certaine stabilité, même si les deux sections Fonctionnement et surtout Investissement sont toujours impactées par la partie programme d'actions qui évolue en fonction des programmations.

Débat d'Orientation Budgétaire 2026:

REPARTITION MOYENNE
SUR LA PERIODE 2014-2025



REPARTITION 2025
ESTIMÉE

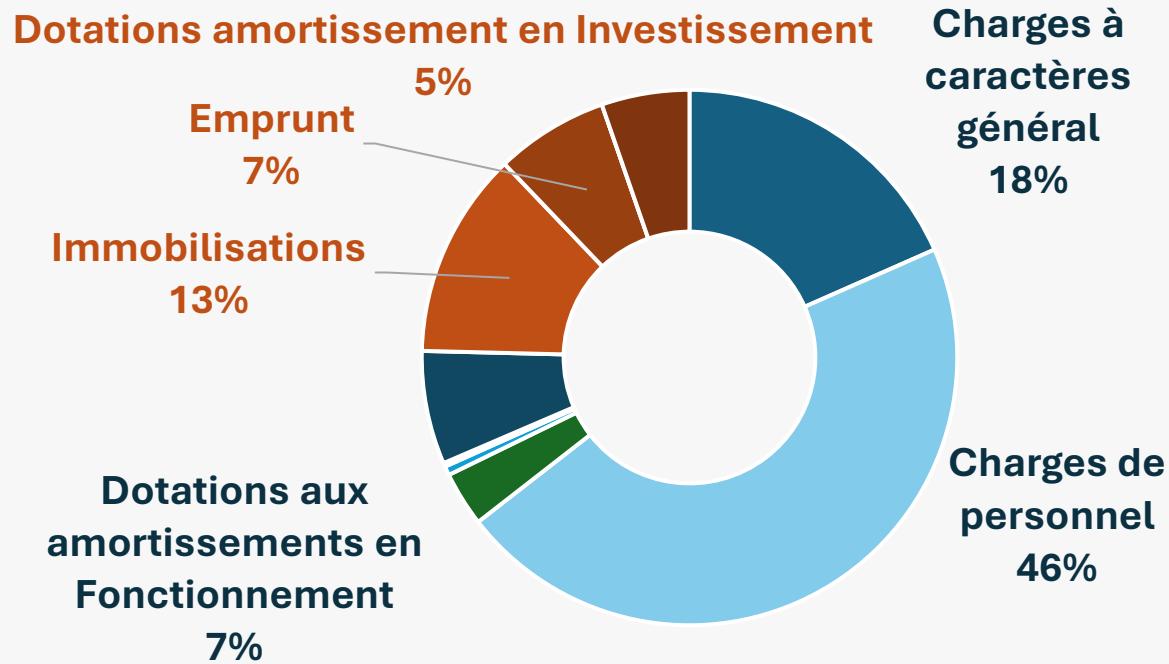


Fonctionnement

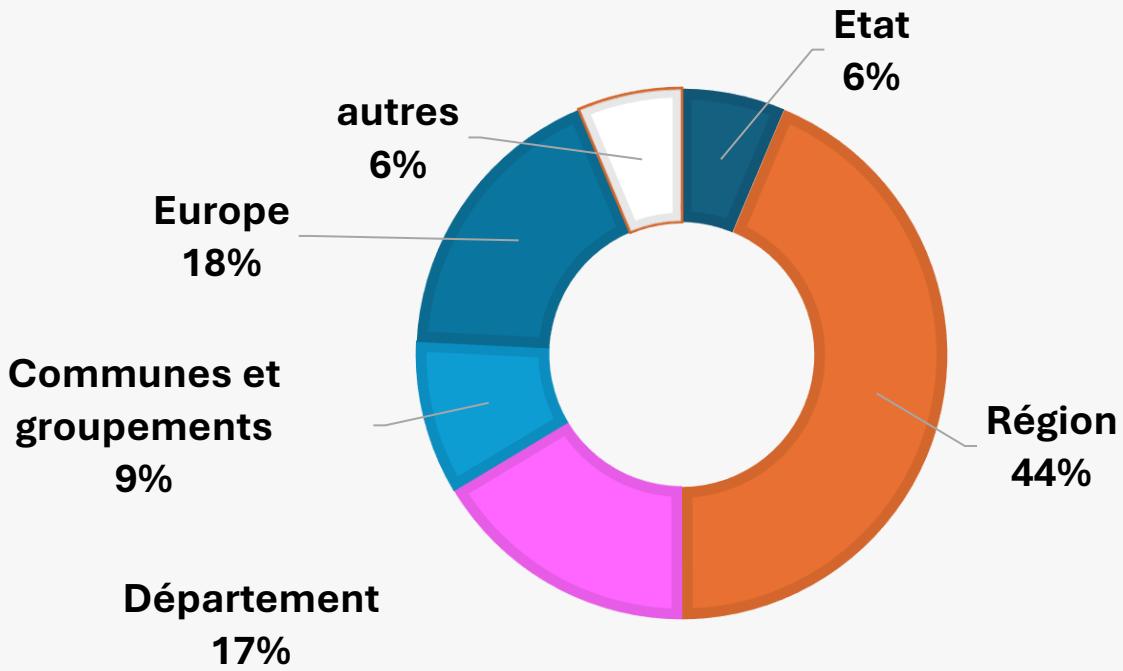
- En 2025, la part d'investissement est semblable la moyenne 2014-2025 (25% en 2025- 24% sur la période)
- Le poids relatif du programme d'action est plus important en 2025 (65% en 2025, 63% en 2024 / 59% sur la période)

Débat d'Orientation Budgétaire 2026

REPARTITION PAR TYPE DE DEPENSES
CFU 2025 estimé



RÉPARTITION DES RECETTES
CFU 2025 ESTIMÉ



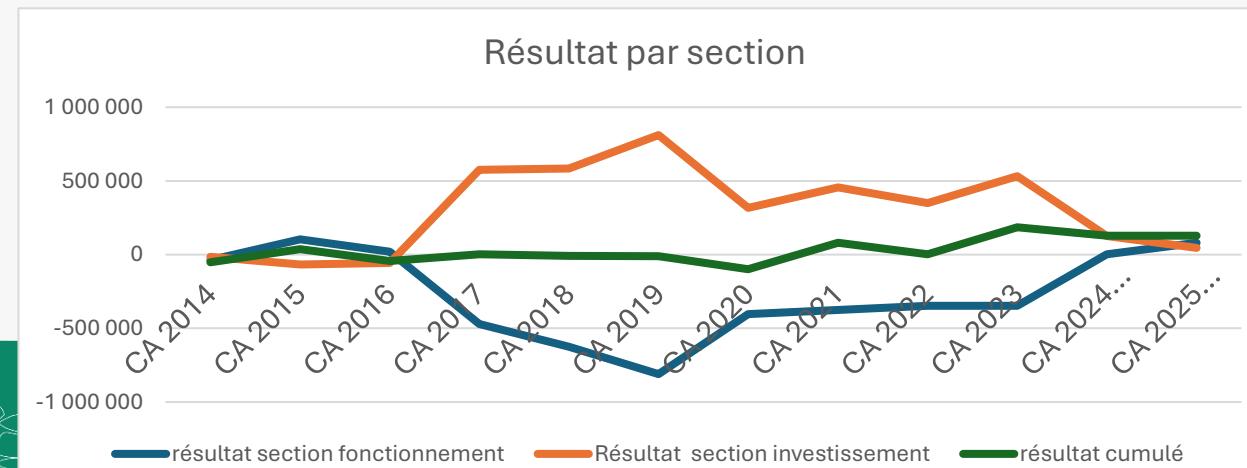
L'effet levier des contributions : pour 1 euro de contributions des communes en 2025, ce sont 16,72 € réalisés en projets et ingénierie.

Le coût moyen des contributions des communes par habitant est de 2,01 € , 1.69 € en 2024 (Evolution dûe à l'augmentation des contributions, un effet limité et relatif par rapport aux autres Parc - moyenne nationale 2023 : 2,80€).

Débat d'Orientation Budgétaire 2026

Résultat par section

| | CA 2019 | CA 2020 | CA 2021 | CA 2022 | CA 2023 | CFU 2024 | CFU 2025 estimé |
|-----------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|-----------------|
| Fonctionnement | -810 477 | -402 903 | -375 664 | -347 755 | -346 069 | 3 483 | 55 899 |
| Investissement | 811 213 | 317 249 | 455 182 | 349 287 | 531 494 | 125 730 | 46 842 |
| Résultat total | -11 564 | -98 855 | 79 518 | 1 532 | 185 424 | 129 213 | 102 741 |

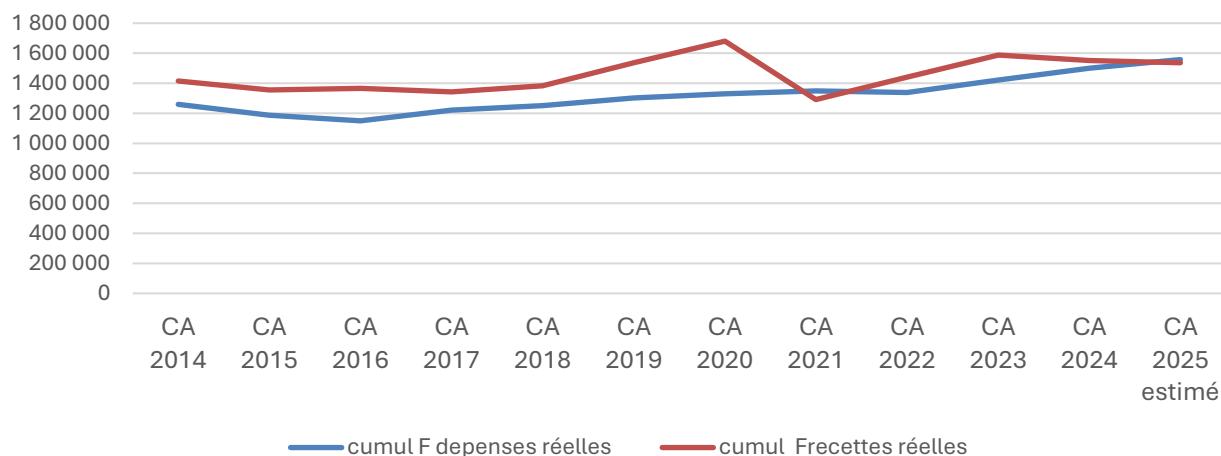


Débat d'Orientation Budgétaire 2026

L'équilibre statutaire

REALISE : données réelles des Comptes administratifs/CFU

Evolution des dépenses et recettes réelles toutes sections cumulées

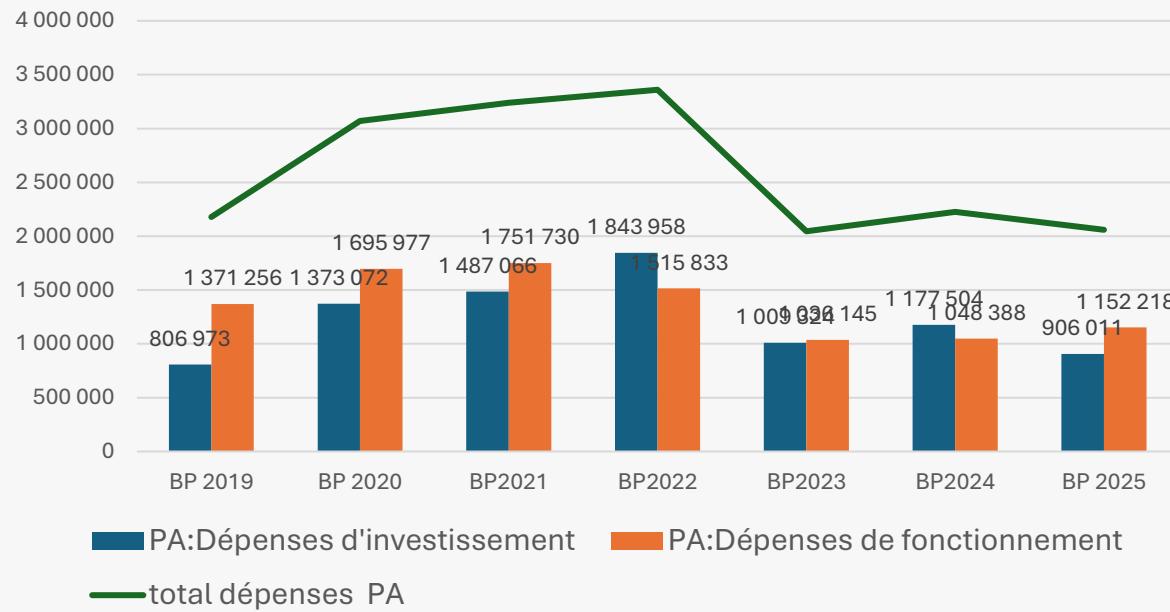


| Statutaire réel en fonctionnement en k€ | CA 2019 | CA 2020 | CA 2021 | CA 2022 | CA 2023 | CFU 2024 | CFU 2025 estimé |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|----------|-----------------|
| Dépenses réelles | 1 483 | 1 471 | 1 115 | 1 309 | 1 539 | 1 510 | 1 472 |
| Recettes réelles | 1 535 | 1 680 | 1 291 | 1 440 | 1 586 | 1 552 | 1 535 |
| Taux de couverture statutaire | 104% | 114% | 116% | 110% | 103% | 103% | 104% |

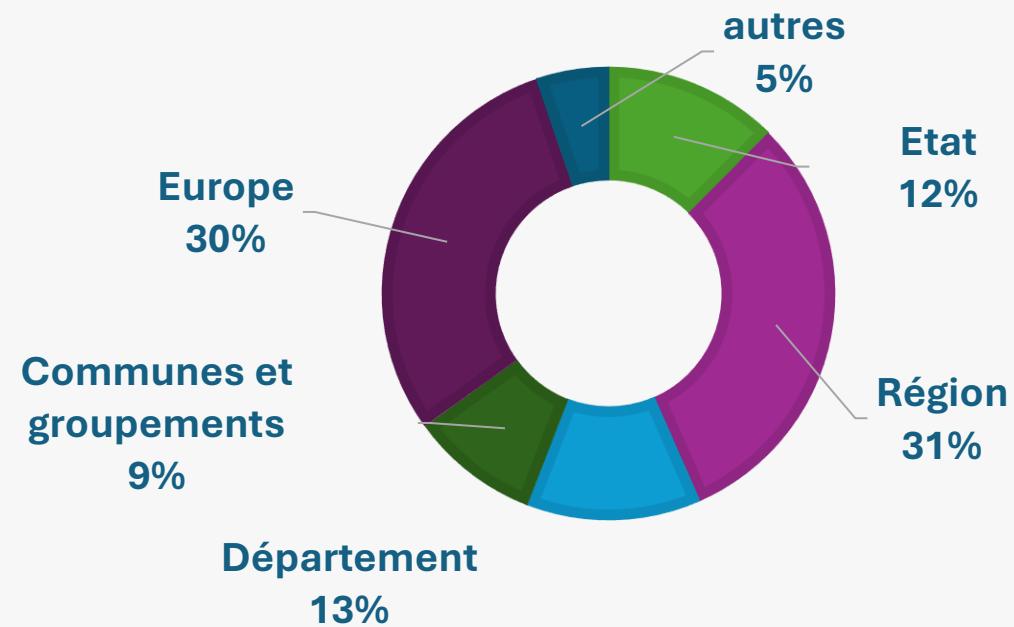
Débat d'Orientation Budgétaire 2026

Le programme d'actions

Programmes d'actions évolution des dépenses prévues



PA: RÉPARTITION PAR FINCEUR
MOYENNE SUBVENTIONS REÇUES SUR 2017-2025



Débat d'Orientation Budgétaire 2026

La structure de la dette

Emprunts :

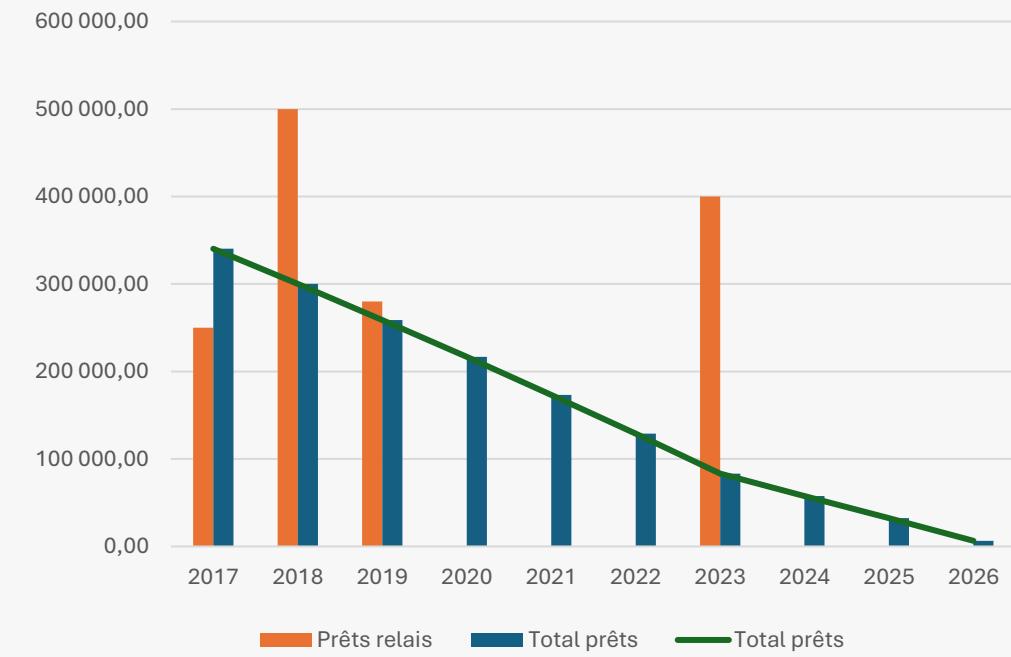
- Partage des eaux : 250 000 € durée 10 ans (jusqu'en 2027) taux 0.70% annuité 25 907 € capital restant dû 32 214,38 € au 1er janvier 2026.

Prêt relais :

Un prêt relais a été mis en place en 2024 /2025 en lien avec les subventions attribuées dans le cadre des financements Leader en attente de versement notamment, le montant de 209 000 €, le montant reçu en 2025 sera remboursé cette année.

Une ligne de trésorerie de trésorerie de 650 000 €, en cours depuis novembre 2024.

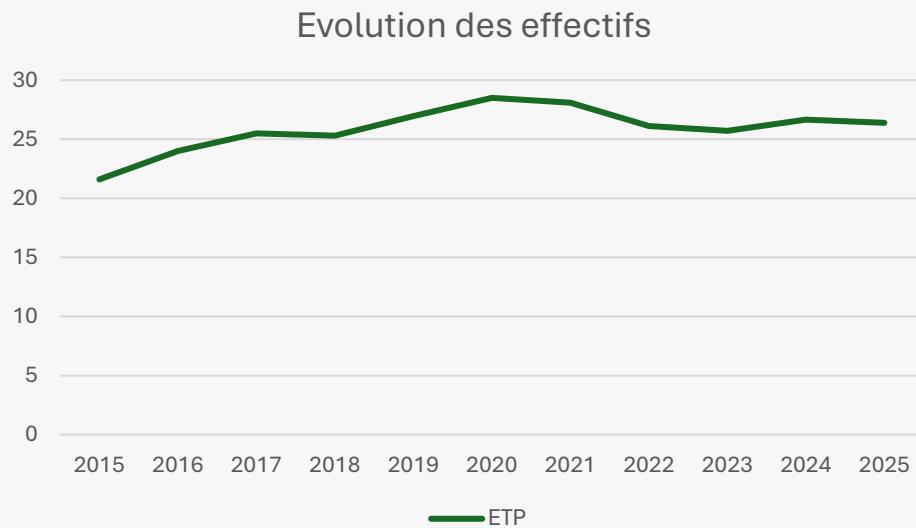
Encours de la dette



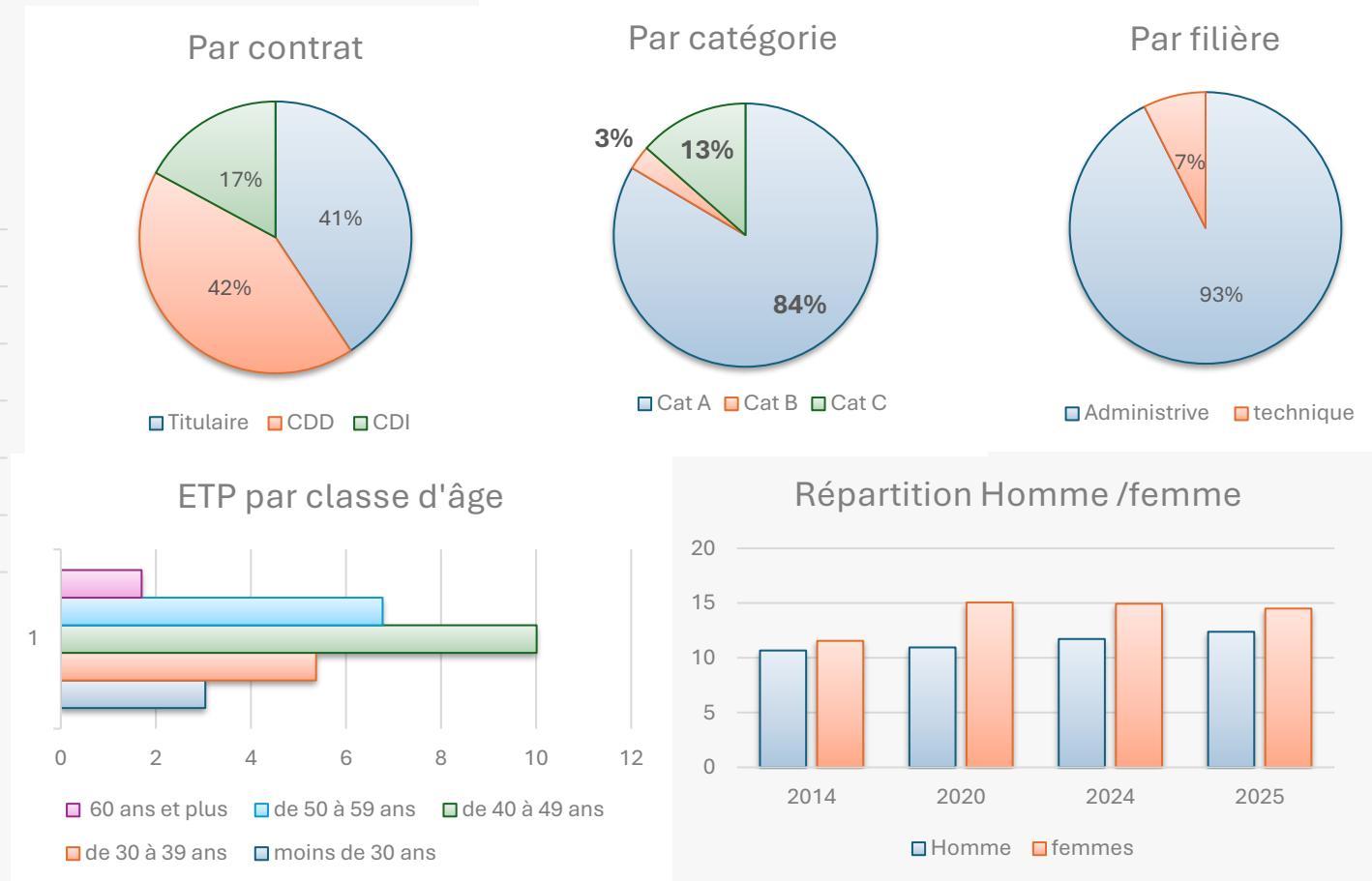
Données : Équivalents temps pleins sur 2024

Débat d'Orientation Budgétaire 2026

Les effectifs



En 2025: 26,88 ETP



Débat d'Orientation Budgétaire 2026

La construction budgétaire 2026 devra en particulier prendre en compte :

Pour la partie statutaire :

- La nécessité de dégager des marges pour une part d'autofinancement des actions

Programme d'actions :

- Evolution de l'animation de 2 sites Natura 2000 et ENS
- Dernière année du Contrat de Parc Région, nouveau contrat à construire avec le Département de l'Ardèche
- Poursuite des travaux et aménagements de la Maison du Parc pour l'Accueil des publics (projet prioritaire du mandat)
- Une projection plus difficile des communes sur leurs réponses aux coup de pousse lors d'une année électorale
- La mobilisation de crédits européens, dont le programme Leader Ardèche et le développement de nouveaux soutiens financiers: mécénat, appels à projets, ...

Débat d'Orientation Budgétaire 2026

Le Code général des collectivités territoriales fait obligation d'organiser, dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif, un débat d'orientations budgétaires (DOB). Ce débat doit permettre à l'assemblée délibérante d'appréhender les conditions d'élaboration du budget primitif, et de dégager les priorités budgétaires 2025 sur la base d'éléments d'analyse rétrospective et prospective.

Le projet de rapport d'orientations budgétaires (ROB) pour l'année 2026 est présenté et transmis. Sur cette base et suite aux échanges de l'Atelier finances du 25 septembre, un débat est organisé en séance.

Le Président propose :

- DE PRENDRE ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2026,**
- D'AUTORISER le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.**



Renouvellement du contrat de la ligne de trésorerie

Le contrat de la ligne de trésorerie contracté par le Parc auprès de la Caisse d'Epargne arrive à son terme le 26 novembre 2025, le montant de la ligne actuellement est de 650 000 €.

Il est proposé de renouveler le contrat de ligne de trésorerie dans les mêmes conditions soit pour un montant de 650 000€. Les conditions financières proposées par la banque sont :

Prêteur : Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche

Montant : 650 000 €

Durée 1 an

Taux d'intérêt : ESTR + marge de 1.50%

Commission de montage 0.10% soit 650 €

Commission de non-utilisation 0.15% de la différence entre montant de la LTI et de l'encours.

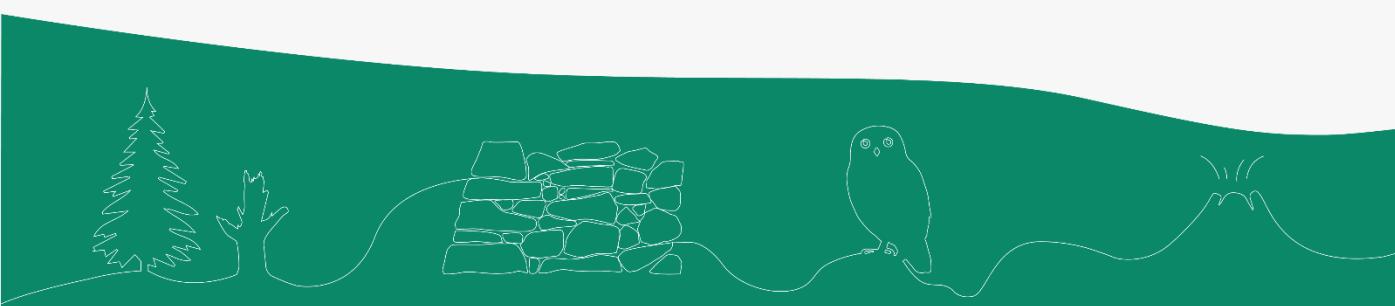
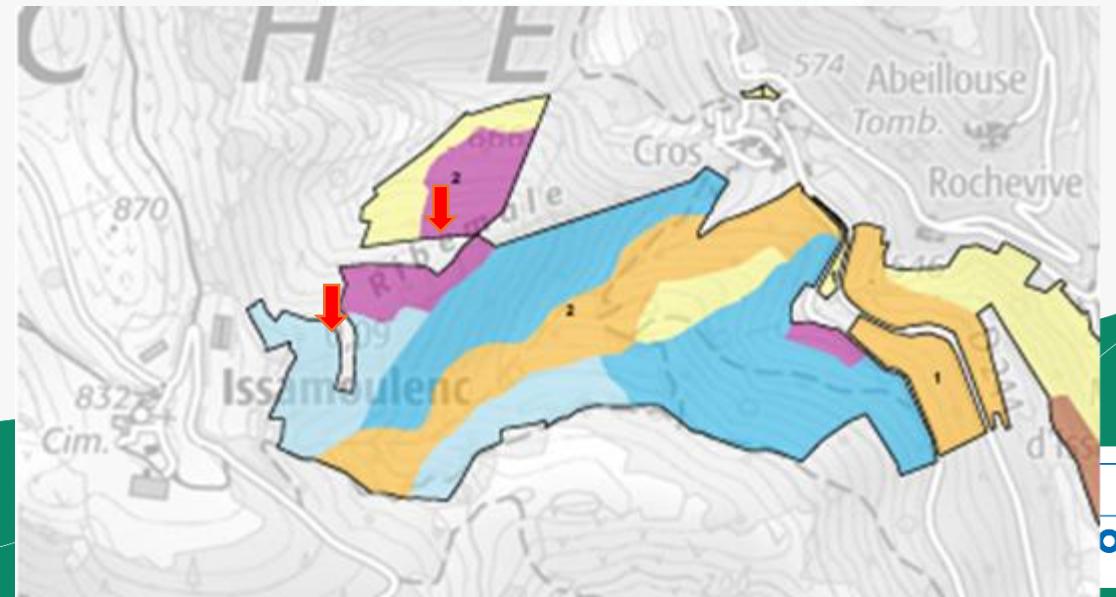
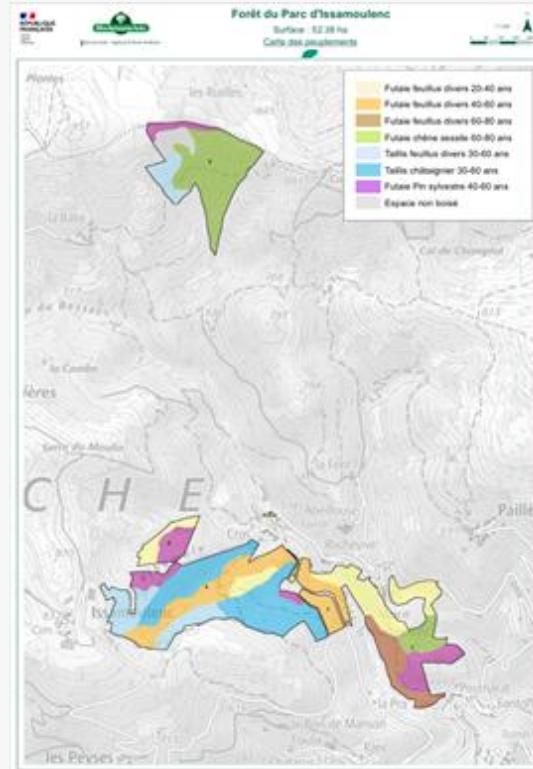
Le Président propose :

- D'APPROUVER le renouvellement du contrat de ligne de trésorerie selon les conditions présentées,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Achat de forêt à Issamoulenc

La forêt du Parc d'Issamoulenc a été acquise par leg de Madame Moulin en 2010. La demande d'application du régime forestier date de 2020 et un projet de plan de gestion 2024-2028 a été rédigé par l'ONF.

Cette forêt couvre 52.38 ha, composé de 3 ténements, dont 16.81 en libre évolution (secteur à gros bois porteurs de micro-habitats) et 35.57 en production en futaie irrégulière (secteurs accessibles), dont 11 ha amélioré sur la période prélevant 940 m³ pouvant permettre un bénéfice d'environ 1000 €/an en moyenne.



Achat de forêt à Issamoulenc

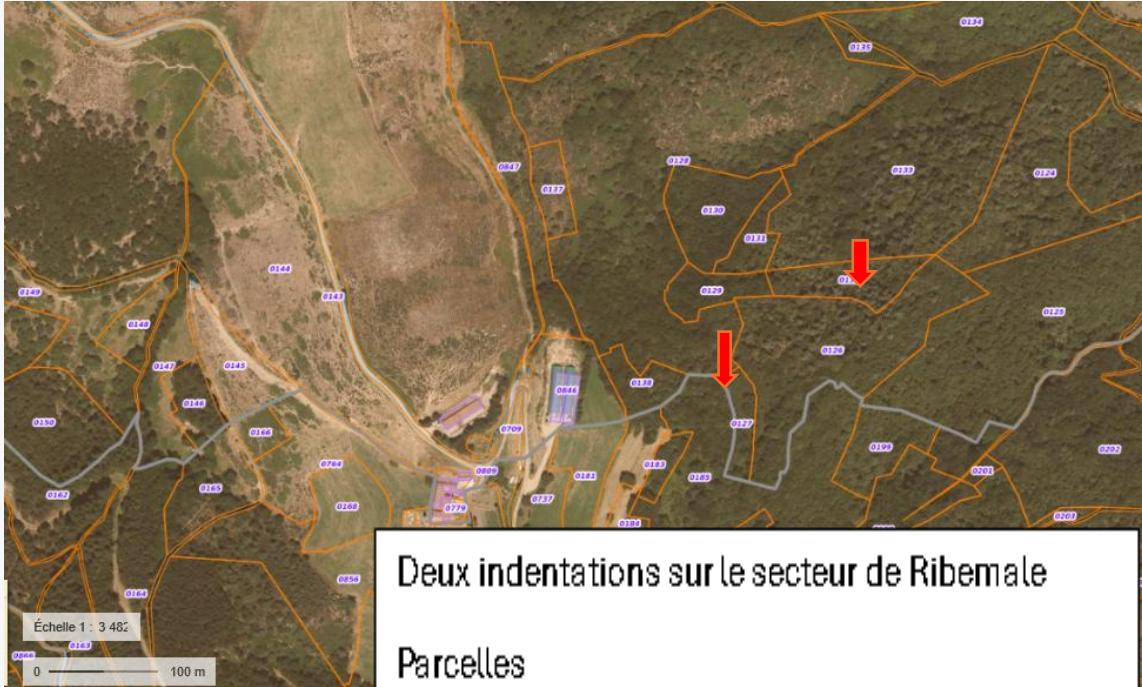
Projet de conservatoire de pin de Salzmann

A l'hiver 2024-2025, en lien étroit avec l'ONF, a été proposé d'étudier la faisabilité de constituer un conservatoire des pins de Salzmann. La propriété du Parc à Issamoulenc présentait les avantages suivants :

Maîtrise foncière publique et pérenne ;

Situé sur un secteur moins soumis au risque incendie comparativement au secteur de Banne/Malbosc/Saint-Paul-le-Jeune ;

Sur des stations compatibles avec les exigences écologiques de l'espèce (Chênaie pubescente), stations favorables à la bonne croissance de l'espèce et avec une concurrence bien moindre avec les pins maritimes.



Deux indentations sur le secteur de Ribemale

Parcelles

C 127 : 0.2255 ha (recru feuillu)

C 132 : 0.4530 ha (pin sylvestre et alisier blanc)



Achat de forêt à Issamoulenc

Aujourd'hui, ces deux parcelles C127 et C132 sont à la vente dans le cadre d'une succession, gérée par le notaire Virginie Rosa-Cardinal sur la vallée de l'Eyrieux.

Prix : 800 € TTC (pour les deux parcelles) auquel il faut ajouter les frais notariés : 400 € TTC

Le Président propose :

- D'APPROUVER l'action présentée,
- D'APPROUVER l'achat des deux parcelles,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.



Deux indentations sur le secteur de Ribemale

Parcelles

C 127 : 0.2255 ha (recru feuillu)

C 132 : 0.4530 ha (pin sylvestre et alisier blanc)

Vente de bois de la forêt d'Issamoulenc

La forêt du Parc d'Issamoulenc totalise une surface de 52,38 ha dont 17 ha en sylviculture de production sur la durée de l'aménagement jusqu'en 2038.

En mars 2024, un premier martelage a été effectué par les agents du Parc et de l'ONF visant à l'amélioration de 3.75 ha d'un taillis de châtaignier. 264 tiges ont été désignées pour être coupées, représentant un volume de 146 m³ de qualité "bois de chauffage". Il s'agit de la première coupe d'amélioration dans ce peuplement âgés d'environ 50 ans. Une dizaine d'arbres-habitats ont aussi été marqués à des fins de conservation de la biodiversité (arbres porteurs de dendromicrohabitats types loges de pic, branches mortes, cavités de pied...).

Une fiche de vente en bois sur pied a été établie et mise sur le catalogue permanent de l'ONF.

Une offre d'achat a été transmise par l'ONF le 19 septembre dernier pour un prix de 1092 € HT, soit un prix de 8€ HT m³ sur pied.(offre courante, coupe permettant une amélioration du peuplement)

Le Président propose :

- D'AUTORISER le Président à vendre le bois comme présenté,
- D'APPROUVER le prix de vente au prix de 8€ TTC par m³,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Désignation d'un représentant au Réseau La Trame en Transition

La Trame en Transition est une association de préfiguration créée fin 2020. Elle a pour objet de favoriser l'émergence et le développement de la dynamique des tiers lieux sur le territoire ardéchois ainsi que de promouvoir cette dynamique au sein et en dehors du département.

Tant pour le lien avec le projet Ardèche - Métiers du fil que pour celui avec les actions menées par le Parc dans le cadre du réseau ardéchois des tiers-lieux, la Trame 07, le Président propose d'intégrer la gouvernance de l'association, en ayant un représentant au sein de son bureau.

Le Président propose de nommer un élu membre au bureau de l'association Trame en Transition.
La Chargée de mission Tiers Lieux Trame au sein du Parc sera désignée comme référente technique.

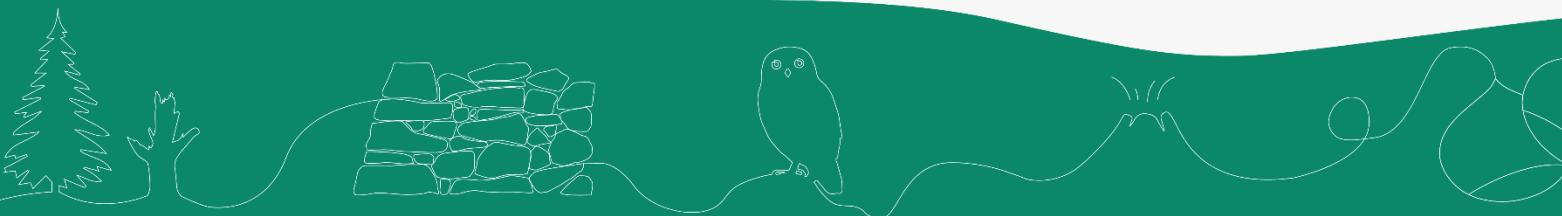
Les candidats se présentent

Le Président propose au vote les candidatures.



* Monts d'Ardèche

AGENDA



* Monts d'Ardèche

AGENDA DU PARC 2025



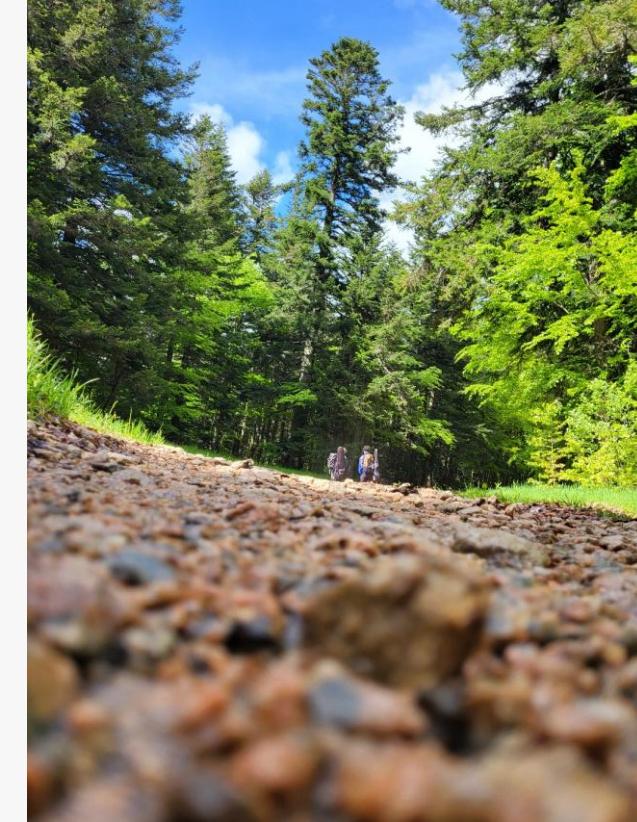
Journée sur les Réserves Biologiques Intégrales 10 ans après leur création, où en est-on ?

le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et l'Office National des Forêts vous invitent :

Le vendredi 5 décembre 2025
Maison du Parc à Jaujac

En clôture : une table-ronde sur la constitution d'une trame de forêt en libre évolution à l'échelle du territoire et en lien avec la 3ème charte du Parc (2029-2044)

Cette journée est ouverte à tous les élus, partenaires, techniciens.



Diffusion du film « Quand l'art partage les eaux »

Le cinéaste Gilles Coudert a suivi la création du parcours artistique depuis ses débuts. Les artistes, des scientifiques et les acteurs du projet, nous donnent des clefs de compréhension et d'interprétation du territoire au côté d'habitants et de visiteurs qui nous font part de leurs ressentis. Durée du film : 52 min

Sur demande des communes auprès du Parc

Diffusion organisée avec le soutien de l'Association des Amis du Parc.

Le DVD du film est disponible à la vente (particuliers, médiathèques...)



Merci de votre attention

Bon automne

